

# RAPPORT ANNUEL

2011





## 3 AVANT PROPOS

## 5 EN BREF

## 11 ENVIRONNEMENT

Algérie : Valoriser le potentiel forestier par la gestion durable 11

Mauritanie : Nouakchott menacée par l'ensablement 13

## 16 AGRICULTURE

Burkina Faso : La maîtrise de l'eau pour une agriculture plus rentable 16

R.D. Congo : Des revenus stables pour les pêcheurs du Bandundu 19

R.D. Congo : De la culture de subsistance à la professionnalisation agricole 22

## 25 SANTÉ

Bénin / Burundi : La réadaptation médicale pour tous 25

Bénin : Des formations de pointe en transfusion sanguine 29

Palestine : Pour le développement de capacités locales 32

## 35 ÉDUCATION

Asie du Sud-Est : Relever les défis d'une économie en pleine expansion 35

Bolivie : Vers une éducation plus participative 37

Haïti : Rebâtir pour les générations à venir 39

Burundi : En route vers la scolarisation universelle 42

Rwanda : Sensibiliser le secteur privé au potentiel de la formation professionnelle 45

R.D. Congo : Une approche centrée sur l'apprenant 48

Maroc : Favoriser la réinsertion des jeunes détenus 51

Sénégal : Une formation adaptée pour les formateurs 52

## 54 EN BELGIQUE

Educaid.be en vitesse de croisière 54

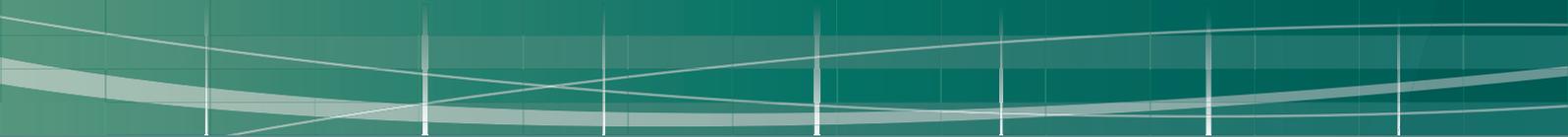
Des stages ouverts sur l'international 56

## 57 ANNEXES

Fiches programmes 58

Liste des membres du Conseil d'Administration 75

Liste des membres de l'Assemblée Générale 77



## AVANT-PROPOS

2011 est la première année du deuxième programme pluriannuel que l'APEFE met en oeuvre. Il s'inscrit dans la même stratégie que le précédent avec les mêmes priorités géographiques et sectorielles.

Si la stratégie générale ne change pas, la méthode elle, évolue dans un mouvement déjà commencé en 2008. Cette évolution est marquée par deux choses : le renforcement de la cogestion et une mobilisation plus importante de l'expertise locale ; avec pour conséquence une nouvelle mutation

du rôle de l'assistance technique expatriée qui, aujourd'hui est plus ancrée dans l'appui et le conseil et dans une certaine mesure dans le « faire faire » plutôt que dans le faire.

Pour l'APEFE, il s'agit là d'une partie essentielle à l'appropriation de leur développement par les partenaires. Pour ce premier rapport triennal, nous avons aussi voulu changer la présentation qui est organisée par secteur plutôt que par pays.

Présenté ainsi, le texte met en évidence la cohérence globale du programme et la volonté de l'APEFE de développer, chaque fois que c'est possible, des tri-pôles Nord-Sud-Sud.

Bonne lecture





Haïti

Bolivie

Mauritanie

Sénégal

Burkina Faso

Bénin

R.D. Congo

Rwanda

Burundi

Algérie

Palestine

Laos

Cambodge

Vietnam

### UNE ORGANISATION EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Depuis 36 ans, l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE asbl) fournit un accompagnement technique au renforcement des capacités des pays du Sud. Dans le contexte évolutif d'un monde en développement, l'Association a constamment adapté ses méthodes et ses outils de gestion aux normes de la coopération internationale.

Intégrée au sein des relations internationales de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Wallonie, l'APEFE contribue également au développement et au renforcement des synergies entre les acteurs institutionnels de la coopération belge, notamment à travers la plateforme de concertation du secteur de l'éducation en coopération au développement : EducAid.be.

### LES PRIORITÉS DE L'APEFE

Les priorités d'action de l'APEFE convergent naturellement avec les priorités de Wallonie-Bruxelles et celles de la **coopération fédérale belge**. Les pays dans lesquels l'association intervient sont donc, sauf exceptions, les pays prioritaires de Wallonie-Bruxelles et de la coopération belge. Ce faisant, l'APEFE fournit l'accompagnement méthodologique et les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des politiques sectorielles développées au niveau national, notamment pour atteindre les **Objectifs du Millénaire pour le Développement** (OMD) d'ici 2015.

### LES SECTEURS D'INTERVENTION DE L'APEFE

Les secteurs d'intervention de l'APEFE recouvrent 5 des 8 objectifs du Millénaire pour le Développement :

- Le développement de **filières agricoles et agro-alimentaires** au Burkina Faso et en RDC, contribue à la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim (OMD 1).
- L'accès à l'éducation (OMD 2) et **l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle**, pour améliorer les conditions de vie des populations au Burundi, au Rwanda, en RDC, au Sénégal, au Maroc, en Bolivie, en Haïti et en Asie du Sud-Est.
- La formation, sensibilisation et prévention en matière de **soins de santé** en Palestine, au Bénin et au Burundi, participe à la réduction de la mortalité infantile (OMD 4) et à l'amélioration de la santé maternelle (OMD 5).
- Les programmes de **lutte contre la désertification**, en Mauritanie et en Algérie contribuent aux efforts pour la protection de l'Environnement (OMD 7).

## POUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE EDUCAID

Les principes d'action de l'APEFE se réfèrent directement à la Déclaration de Paris (2005) pour l'efficacité de l'aide, au programme d'action d'Accra (2008) et aux recommandations du Forum mondial pour l'efficacité de l'aide de Busan (2011).

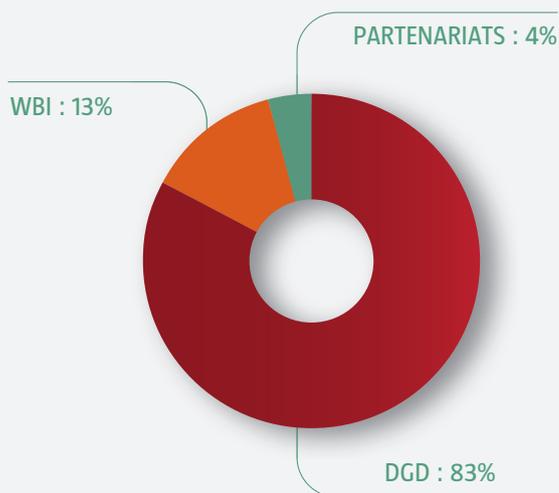
L'*harmonisation* et l'*alignement* des initiatives sur les cadres stratégiques de développement nationaux sont au cœur de la définition et de la mise en œuvre des programmes de l'APEFE, à travers la signature de conventions de partenariat, la création d'organes de cogestion et l'évaluation conjointe des activités réalisées. Plus qu'une transparence financière et administrative, cette approche participative favorise la *responsabilisation mutuelle* des parties et l'*appropriation* locale des dynamiques de développement initiées par le programme.

Créée en 2010, la plateforme EducAid.be veille en amont, à l'harmonisation des méthodologies mises en œuvre en coopération au développement, notamment en matière d'éducation, avec l'organisation en décembre 2011 du séminaire « éducatif : tendances et défis selon les perspectives internationales et belges. Le site internet [www.educaid.be](http://www.educaid.be) assure la visibilité du secteur et une bonne circulation des informations, expertises et connaissances techniques, entre les membres de la plateforme.



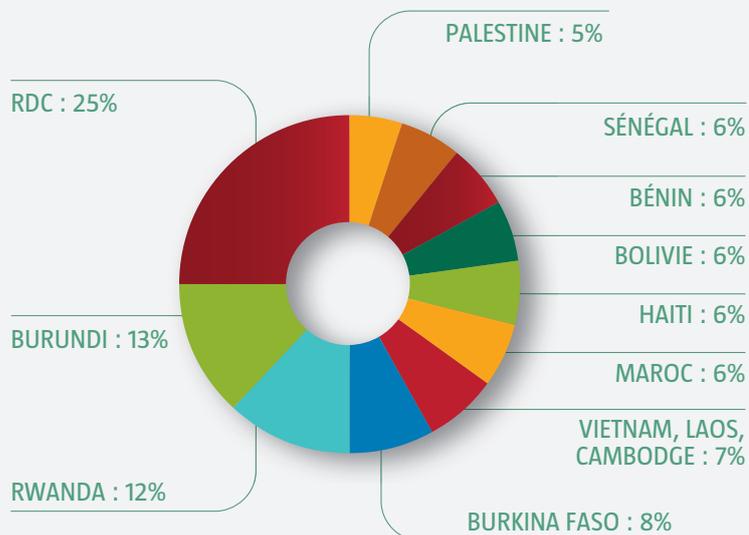
## LES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

En 2011, les financements de l'APEFE proviennent principalement de l'état belge via une subvention octroyée par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD) du Service Public Fédéral des Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement. Les autres financements de l'APEFE sont issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles International (WBI) et de partenariats institutionnels (Union Européenne, etc.).



## AFFECTATION DES BUDGETS

Pour la période 2011-2013, le budget de l'APEFE approche les 30 millions d'euros - soit près de 10 millions d'euros par an. Ce budget comprend les frais opérationnels, de gestion des programmes et les frais inhérents au fonctionnement interne de l'association.



## L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Auparavant spécialisées dans la gestion de projets techniques, les ressources humaines expatriées participent aujourd'hui au dialogue politique et appuient le développement des capacités des institutions partenaires, grâce à des compétences tant techniques que managériales. L'APEFE privilégie également l'expertise nationale ou régionale, et recourt à des ressources humaines locales, le plus souvent possible.

## ORGANISATION DE LA COGESTION

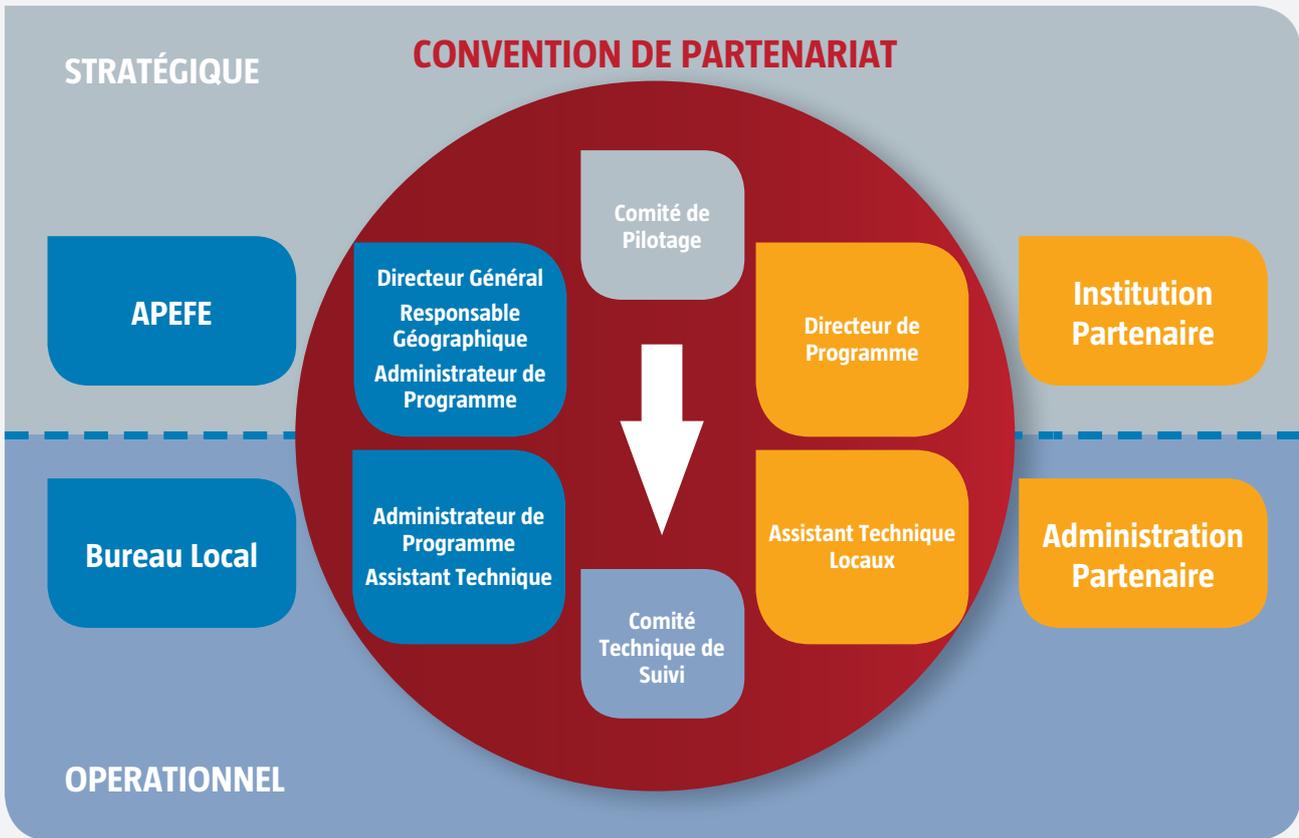
L'accompagnement des programmes de l'APEFE sur le terrain est établi de façon participative, au travers d'une **convention de partenariat**, contractée entre l'APEFE et les responsables locaux de chaque résultat. Cette convention garantit l'alignement des activités sur les stratégies nationales de développement et spécifient les organes de cogestion en charge de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des programmes.

Désigné par le partenaire, le **Directeur de Programme (DP)** est responsable de l'orientation stratégique et opérationnelle du programme. Il est responsable de l'atteinte des résultats et de la supervision de la gestion journalière, mais aussi du respect des clauses de la convention signée entre le Ministère de tutelle et l'APEFE. Il représente formellement au quotidien, l'institution partenaire de l'APEFE. Il est soutenu par l'**Administrateur de Programme (AP)** qui, par sa compréhension des intérêts et des contraintes propres à chaque intervenant, assure le relais

entre les parties prenantes. Il coordonne la mise en oeuvre des activités et concourt à l'atteinte des objectifs sectoriels en appuyant les institutions partenaires dans leur processus de gestion.

Pour garantir une bonne communication et l'atteinte des objectifs fixés par le programme, deux instances réunissent périodiquement les responsables opérationnels et stratégiques liés à la mise en oeuvre des programmes nationaux. Le **Comité technique de Suivi (CTS)** supervise les opérations tandis que le **Comité de Pilotage (CP)** supervise la stratégie. Ces comités assurent entre autre la continuité - et si nécessaire l'adaptation - des activités, en fonction du contexte évolutif de la coopération internationale.

Un **bureau local APEFE / Wallonie Bruxelles** renforce ce dispositif. Chargé du suivi administratif de l'ensemble de la programmation APEFE, un personnel local assure les formalités administratives liées à l'exécution des programmes et à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles sur le terrain.



### EVALUATION ET SUIVI

Les processus de suivi et d'évaluation mis en œuvre par l'APEFE contrôlent l'exécution technique et financière des projets, mais visent surtout à améliorer le fonctionnement des organes de cogestion. Afin que ces organes réalisent au mieux leurs objectifs, des **Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)** sont systématiquement fixés, de manière participative, entre l'APEFE et les institutions partenaires.

L'**évaluation conjointe** de ces IOV, à différents niveaux d'avancement du programme, permet de faire le point et de jauger la distance qui reste à parcourir pour atteindre les résultats du projet, dans une dynamique de « responsabilisation

mutuelle » des parties. Les ajustements sont effectués, si nécessaires, lors des réunions périodiques des instances de cogestion. Des évaluations ponctuelles indépendantes sont également réalisées de façon périodique.

Ces évaluations sont conçues comme un processus constructif et menées tout au long des activités afin de garantir la qualité du partenariat. L'APEFE exécute des évaluations en dehors de la période d'exécution de ses programmes pour mesurer la situation préalable (ex-ante) ou l'impact de ses activités (ex-post). Le recours à des binômes d'experts nationaux et internationaux permet dans ce cas d'associer un avis extérieur, à celui d'un acteur local.

## ENVIRONNEMENT

11

### Algérie

Valoriser le potentiel forestier par la gestion durable

13

### Mauritanie

Nouakchott menacée par l'ensablement

## ALGÉRIE

### Valoriser le potentiel forestier par la gestion durable

La gestion forestière est une question préoccupante pour le gouvernement algérien. Confronté à l'accélération des changements climatiques et aux besoins des populations rurales en plein développement, l'Algérie s'oriente résolument vers le développement durable. Pour tenter de préserver la diversité, la productivité et le renouvellement de ses ressources forestières, la Direction Générale des Forêts (DGF) a fait appel à la solidarité internationale et à l'expertise wallonne. Un projet soutenu depuis 2010 par Wallonie-Bruxelles International, le Département Nature et Forêt (DNF) de la Région Wallonne et l'APEFE, en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain (UCL).

#### La gestion durable grâce à l'informatique

Dans un premier temps, la modernisation des outils de gestion de la DGF devrait permettre aux agents forestiers d'augmenter la capacité des forêts algériennes à répondre durablement aux besoins écologiques, économiques et sociaux du pays. Sélectionnées pour leur diversité, les zones stratégiques de El Tarf, Kenchela et M'Sila illustrent le potentiel des ressources actuellement disponibles. L'exploitation durable des plantations de Chêne-liège et de pins d'Alep pourrait en effet, permettre de diversifier les activités agricoles et fournir un revenu durable aux habitants. Dans un deuxième temps, la participation à la base de données floristique d'Afrique du Nord (NAFLO) – actuellement en cours d'élaboration – permettra de capitaliser l'expérience et de valoriser la démarche algérienne au niveau international.





*Plantation de pins d'Alep dans la zone de M'Sila, en bordure du désert.*

## Conserver la diversité du patrimoine forestier

Inspiré par l'expérience wallonne, la DGF a choisi la technique du peuplement à graines pour assurer la durabilité de ses écosystèmes forestiers. Basée sur la collecte et la conservation de graines sélectionnés pour leurs qualités génétiques, cette technique artificielle est couramment utilisée pour améliorer les capacités d'adaptation et de régénération des forêts. Avec la création à terme d'un comptoir forestier, la DGF assure la création pérenne d'un matériel de reproduction (plants, semences) de qualité.



*Afin de d'évaluer les moyens les plus adaptés en matière d'aménagement forestier plusieurs missions d'experts belges ont été effectuées sur le terrain en 2011.*



*En 2011, les forestiers de la DGF ont effectué une première sélection de 400 groupes d'arbres. Parmi les feuillus et les résineux, les espèces fragiles comme le pistachier de l'atlas, le cèdre de l'atlas et l'arganier, ont été ciblées en priorité.*

### L'APEFE en Algérie

24, chemin El Bakri (ex. Mackley)  
Ben Aknoum 16306 - ALGER  
Tél : + 213 21 79 68 41  
Fax : + 213 21 79 68 37



*Menacée par la perte des zones cultivables et pastorales, la population algérienne à 70% rurale s'appauvrit.*

## MAURITANIE

### Nouakchott menacée par l'ensablement

Face à la destruction des ressources naturelles et à l'avancée inexorable du désert, le Gouvernement mauritanien a mis en place des programmes pour lutter contre la désertification, en particulier dans la ville de Nouakchott, confrontée tant aux sables désertiques qu'à l'avancée des dunes maritimes. Depuis 1992, la Région wallonne s'est engagée aux côtés du gouvernement algérien, dans la réhabilitation et l'extension de la Ceinture Verte de Nouakchott. Ce projet d'envergure, réunit aujourd'hui plus de dix pays d'Afrique Subsaharienne dans la lutte contre l'avancée du désert. Une mission résolument axée sur le développement durable, réalisée avec le soutien de l'APEFE.

#### Une approche participative à tous les niveaux

Par la formation des agents forestiers mauritaniens aux techniques de lutte contre la désertification, le programme de l'APEFE vise à protéger la ville de l'ensablement et à offrir du travail aux populations rurales plus démunies, nouvellement installées dans la zone urbaine. Sur les chantiers de fixation des dunes, les agents forestiers mobilisent des compétences techniques, mais assurent également l'encadrement opérationnel, en collaboration avec les collectivités



*Suite au coup d'état de 2008 et à deux ans de blocage administratif, l'APEFE a reformulé en 2011 son programme d'activité. Dès 2012 un assistant technique sera à nouveau affecté à l'accompagnement du renforcement de capacités des techniciens forestiers.*

locales. Les formations dispensées aux futurs agents forestiers intègrent donc non seulement les techniques de fixation de dunes, mais également des formations sur la gestion et l'exploitation des zones boisées, l'approche participative et la législation sur l'environnement.

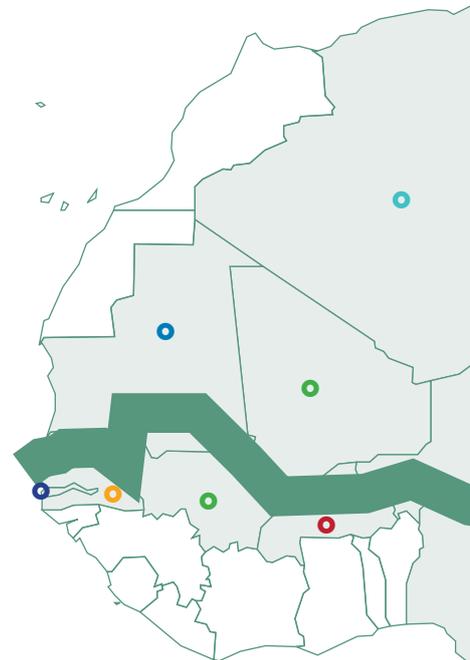
## Un rempart végétal contre le sable

Avec 12 millions d'hectares de plantations répartis sur une distance de plus de 76.000 Km, ce projet révolutionnaire développé en partenariat avec la FAO, vise à coordonner les efforts de plus d'une dizaine de pays en matière de lutte contre la désertification. Immense rempart végétal reliant Dakar à Djibouti, la « grande muraille verte » ambitionne de rétablir les bases d'une sécurité alimentaire et énergétique pour les populations rurales de ces régions menacées par la raréfaction des ressources naturelles, tout en garantissant le maintien de la diversité biologique.

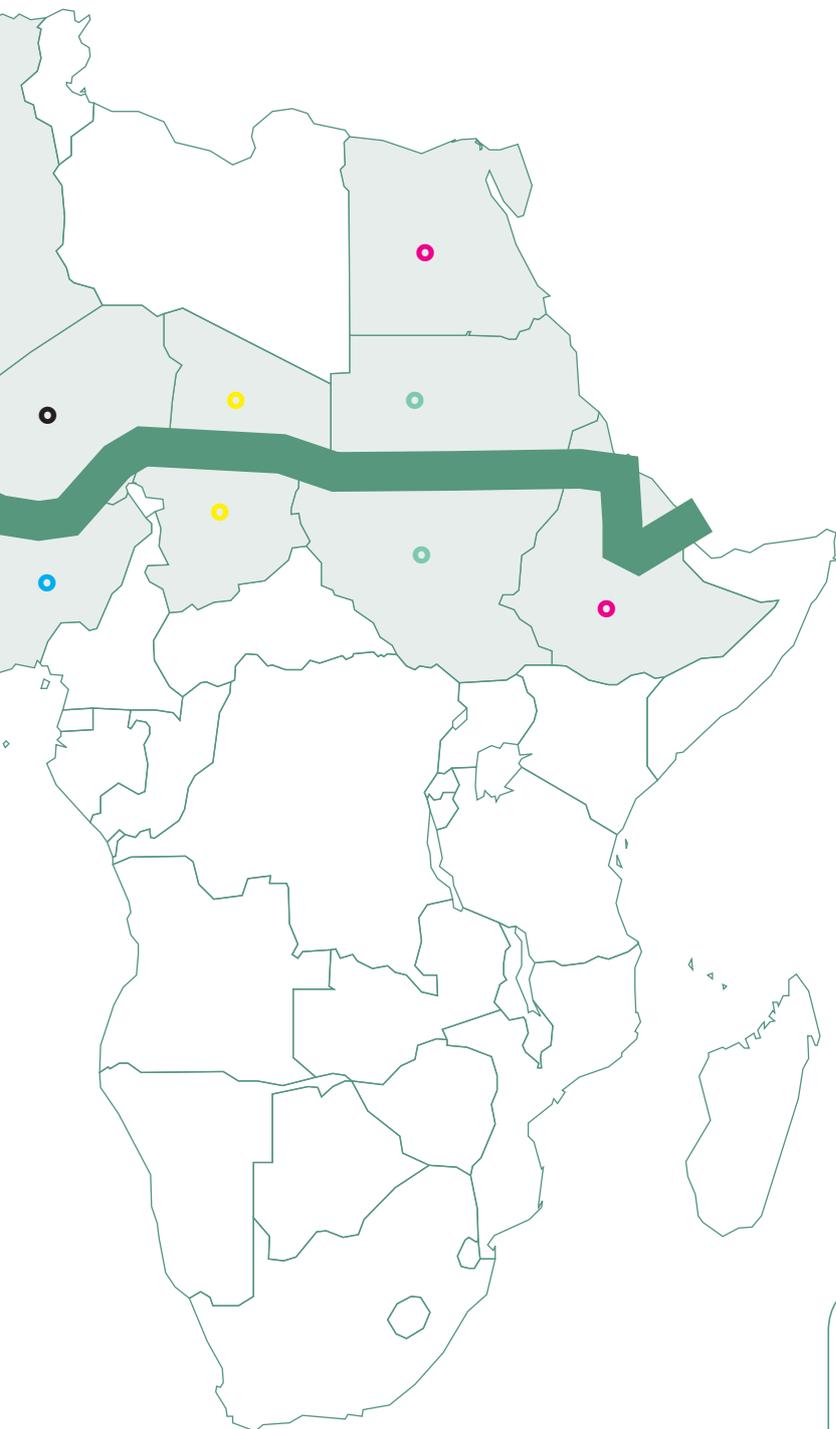
Parallèlement à cette initiative et pour favoriser la participation active de tous les acteurs impliqués, l'APEFE a tenu à valoriser en 2011 l'initiative mauritanienne auprès des pays de la sous-région en organisant des missions d'échange.



*La fixation biologique par plantation des dunes a permis d'atteindre des résultats probants contre l'avancée du désert.*



- Burkina Faso, ● Sénégal, ● Algérie,
- Mauritanie, ● Tchad, ● Ethiopie,
- Mali, ● Niger, ● Egypte, ● Nigéria,
- Gambie, ● Soudan.



### Meimine OULD SALECK

Ingénieur des Eaux et Forêts, Expert National au Programme

„ La contribution de la Wallonie et de l'APEFE est allée bien au-delà des résultats escomptés. Outre le fait de lutter pour un meilleur environnement, le programme a en effet fourni pendant 7 ans un revenu fixe aux familles nécessiteuses, formé ces ouvriers sur la maîtrise des techniques de lutte contre la désertification, et permis d'impliquer les populations locales pour les aider à prendre à charge leur devenir face aux multiples problèmes liés aux conséquences des sécheresses répétées. „

#### L'APEFE en Mauritanie

s/c Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable - Direction de la Protection de la Nature (MDEDD-DPN)

B.P. 170 - NOUAKCHOTT

Tél. : + 222 41 07 93 30

Tél. : + 222 27 05 91 64

## AGRICULTURE

**Burkina Faso**

16

La maîtrise de l'eau pour une agriculture plus rentable

**R.D. Congo**

19

Des revenus stables pour les pêcheurs du Bandundu

**R.D. Congo**

22

De la culture de subsistance à la professionnalisation agricole

## La maîtrise de l'eau pour une agriculture plus rentable

Pour répondre aux besoins grandissants d'une population en pleine expansion, le Burkina Faso a adopté en 2004 la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI). En appui à la Direction des Aménagements et du Développement de l'Irrigation (DADI) et aux cadres du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), l'APEFE contribue à cette dynamique par la formation et l'accompagnement technique, pour améliorer la gestion de la consommation de l'eau dans les périmètres irrigués, créer des outils et rechercher des solutions face à la problématique d'ensablement des retenues d'eau.

### Une information « en cascade »

La SNDDAI accorde une place importante à la promotion et au développement de la petite irrigation (individuelle ou communautaire), en tant que locomotive pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté rurale. Pour accompagner les cadres de la DADI et du MAHRH dans leur mission de diffusion des nouvelles techniques d'irrigation, l'APEFE a mis en place des outils de gestion de l'eau à usage agricole et des formations à destination des cadres du MAHRH délocalisés dans les régions et les provinces.

Les 70 cadres ainsi formés ont pour mission de former, à leur tour, 675 agents de terrain (15 agents par province) afin qu'ils soient en mesure d'encadrer les formations des comités de producteurs. En plus des formations, un petit manuel illustré a été traduit en langue locale. Grâce à une très bonne appropriation des contenus, cette technique « en cascade » permet aux partenaires de diffuser l'information auprès des producteurs souvent peu formés et analphabètes, qui peuvent ainsi accéder aux nouvelles techniques d'agriculture irriguée.



Finalement, pour encourager la transition vers de nouvelles cultures et un meilleur rendement, le programme met à disposition des comités de producteurs un fond de roulement pour permettre l'achat de semences, engrais et pesticides améliorés. Une politique globale de renforcement durable du secteur agricole et une collaboration fructueuse pour les populations et la sécurité alimentaire !



*Des journées de démonstration et des visites de champs témoins, commentées par des producteurs démonstrateurs font passer le message auprès des autres producteurs.*



*Un des axes du programme cherche à déterminer les causes d'ensablement des retenues d'eau, liée à l'érosion des sols.*

## Désensabler les retenues d'eau

La période de la saison sèche est une période particulièrement difficile pour les agriculteurs burkinabés. Le Burkina Faso ne possède en effet qu'un seul cours d'eau permanent. Afin de garantir aux producteurs une irrigation régulière et donc un revenu stable tout au long de l'année, le gouvernement a construit dans les années 70 de nombreuses petites retenues d'eau.. qui malheureusement s'ensablent.

Après avoir identifié la provenance et quantifié la masse de sédiments qui se dépose dans les barrages, l'APEFE pourra proposer des outils stratégiques et adaptés pour tenter contribuer à la diminution de l'ensablement des retenues d'eau, par exemple un plan d'aménagement des territoires couverts par les différents cours d'eau.



Face aux changements climatiques et à la professionnalisation de l'agriculture, l'irrigation d'appoint devient également nécessaire en saison des pluies

## La science au service d'une meilleure gestion

En collaboration avec les universités belges de Gembloux et de Liège, l'APEFE mène en parallèle des recherches pour développer de nouveaux outils opérationnels de gestion des eaux souterraines, basés entre autres, sur la télédétection. Ces outils visent à cartographier les superficies irriguées, les cultures mise en place et les manques d'approvisionnement en eau des plantes, pour assister les cadres de la DADI dans leur mission de suivi et de planification des productions agricoles. Des formations centrées sur l'utilisation de ces nouveaux outils compléteront l'intégration de ces principes innovants de gestion des ressources en eau à travers tout le Burkina Faso.

### L'APEFE au Burkina Faso

01 BP 6625 - OUAGADOUGOU 01  
Tél. /Fax : + 226 50 31 65 00



### Didier WOIRIN

Administrateur du Programme de Renforcement des capacités des acteurs et des services du MAHRH

” La DADI est une grande famille, réputée pour son efficacité. C'est une direction jeune, ses cadres sont dynamiques et ils connaissent bien l'APEFE, vu que souvent, c'est nous qui les avons formés. Aujourd'hui ils sont recrutés par le MAHRH. C'est un bon indicateur de la qualité des formations et de la durabilité du programme de renforcement des capacités mené depuis 5 ans par l'APEFE. ”



*Au Bandundu, une grande partie de la population subsiste grâce au revenu de la pêche artisanale.*

## R.D. CONGO

### Des revenus stables pour les pêcheurs du Bandundu

Au Bandundu, plus de 10 rivières à grand débit traversent le district de Mai Ndombe. Cependant, malgré l'abondance, les pêcheurs vivant autour du lac éponyme et de la rivière M'fimi peinent à s'alimenter et luttent quotidiennement contre la pauvreté. De grosses pertes sont en effet constatées, faute des moyens nécessaires à la conservation, à la transformation et à la valorisation des marchandises sur les marchés des grandes villes comme Kinshasa.

Avec le soutien de l'Union Européenne, l'APEFE a entamé en 2011 une série d'activités de renforcement des filières agroalimentaires, pour relancer ce secteur et apporter son soutien à l'amélioration des conditions de vie de 600 familles de pêcheurs, rassemblées au sein de micro exploitations communautaires. Moyennant le renforcement des autorités locales et l'appui aux organisations faitières, le programme de l'APEFE s'attache à développer une cogestion participative et durable à tous les niveaux.

### Une garantie pour les familles

Dans une dynamique de soutien global, les assistants techniques de l'APEFE accompagnent les gestionnaires d'AGROFOOD et les organisations civiles de villageois dans la planification et l'évacuation de la production vivrière vers Kinshasa. A leur retour, les bateaux d'AGROFOOD alimentent le marché local en produits de première nécessité et en matériel professionnel, vendu à un prix défiant toute concurrence. Ce faisant, le programme soutient les producteurs locaux en leur fournissant des outils de qualité nécessaires à leurs activités et en augmentant leur rentabilité.



*En prenant en charge l'achat, le transport et la revente de leurs produits à Kinshasa, AGROFOOD fournit aux pêcheurs l'assurance d'un revenu garanti.*

## Stimuler la dynamique associative

A travers la création, la structuration et l'accompagnement technique des organisations paysannes, les gestionnaires d'AGROFOOD devront au terme du programme APEFE, être en mesure de stimuler les dynamiques associatives locales par l'encadrement efficace des activités génératrices de revenus communautaires telles que la construction de dépôts pour la commercialisation, l'agriculture et la pêche communautaire ou la transformation collective des produits. Ils pourront ainsi progressivement introduire de nouvelles techniques de pêche et de conservation, pour une meilleure gestion des ressources et surtout, une production plus responsable.

## Des techniques innovantes pour une meilleure gestion des ressources

Afin de soutenir la productivité et de générer une augmentation durable des revenus, le programme de l'APEFE proposera des initiation à différentes techniques innovantes (tente solaire, four traditionnel amélioré, chorkor) permettant d'améliorer le rendement et la qualité des produits. Avec 3 fois moins de bois utilisé pour fumer une quantité de poisson 5 fois supérieure aux méthodes traditionnelles, le four chorkor permettra aux pêcheurs d'augmenter leur rentabilité mais également de préserver leur environnement.



### Marie DEL MARMOL

Assistante technique du programme d'appui au développement économique de la pêche au Bandundu

” Grâce aux techniques proposées par le programme, les villageois feront des économies d'énergie : avec le four amélioré ou le four chorkor, l'aération est optimale et le poisson mieux fumé, avec 3 fois moins de bois. De plus, comme le four est construit à l'extérieur, l'hygiène s'améliore dans les maisons et les maladies respiratoires deviennent moins fréquentes, surtout chez les enfants. ”



*Grâce aux nouvelles techniques, les poissons gardent plus de poids, de goût et de couleurs, ce qui augmente leur attractivité et leur prix sur le marché.*



*Construit en dehors des habitations, le four chorkor produit moins de fumée que les techniques traditionnelles, ce qui a un impact positif sur l'hygiène et la santé des familles.*

#### **L'APEFE en R.D. Congo**

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
206, avenue de la Nation  
Gombe - KINSHASA  
Tél. : + 243 82 191 20 48



*Grâce aux formations dispensées sur le terrain, le rendement des activités agricoles des micro-exploitants augmente rapidement.*

## R.D. CONGO

### De la culture de subsistance à la professionnalisation agricole

Depuis le lancement du programme «PME industrie alimentaire de base» en 2008, l'APEFE accompagne les familles kinoises vivant de l'élevage de canard, de la culture de légumes et de l'élevage d'abeille à développer leurs activités et leurs revenus, pour lutter contre la crise et la malnutrition. Pour ce faire, des formations en technique de production, gestion et commercialisation sont dispensées aux micros, petites et moyennes entreprises par les agents du Service National de Vulgarisation (SNV) et du Ministère de l'agriculture, pêche et élevage (MINAGRI). Avec l'appui des assistants techniques de l'APEFE ce transfert de compétences vise à améliorer la qualité et la quantité des produits agroalimentaires, mais aussi à maîtriser les coûts pour assurer la viabilité de ces exploitations.

Regroupés en organisations communautaires et en coopératives, plus de 750 micro-exploitants bénéficient de l'assistance technique des opérateurs SNV, encadrés et formés par l'APEFE. Localisées à Kinshasa, l'Union des Coopératives d'Éleveurs de Canards et l'Union des Producteurs Maraîchers totalisent plus de 300 bénéficiaires. A Lukaya et dans le District des Cataractes dans la région du Bas-Congo, 450 apiculteurs actifs sur une quinzaine de sites sont aujourd'hui groupés au sein de la Plate-forme des Associations d'Apiculteurs des Cataractes (PLAAC).

A travers l'appui matériel et pédagogique aux cadres de la SNV dans leur mission de vulgarisation des pratiques agricoles, l'APEFE contribue à l'amélioration des revenus des petits producteurs et à créer une dynamique de structuration associative du secteur.



*Pour stimuler la dynamique, des équipements ont été distribués aux associations de producteurs.*

## Une solution originale contre la spéculation foncière

Confrontés à l'augmentation de la population, Kinshasa manque d'espace. Ces dernières années, la demande s'est fortement accentuée et de nombreux cultivateurs, se sont fait expulser. Pour remédier à ce problème de parcelle, l'APEFE a déniché un terrain de 8 hectares dans la zone périurbaine de Kinshasa, près de Mutendele. Dès la fin des aménagements, 120 familles y seront installées et pourront y produire des légumes et des fruits frais pour les marchés de la capitale. Pour stimuler la dynamique, un fonds de roulement a été également mis à disposition des associations.

## Professionaliser la débrouillardise

L'élevage de canards est une pratique populaire très présente à Kinshasa. Il constitue un complément de revenu essentiel pour les familles. Généralement nourris avec des résidus ménagers et dans des conditions d'hygiène peu recommandées, les élevages urbains, réduits en taille et en espace, constituent un complément de revenu essentiel pour les familles des éleveurs, bien souvent « amateurs ». Pour améliorer leurs techniques d'élevage et d'intensifier la production, le programme de l'APEFE leur propose d'adopter des méthodes plus intensives et plus respectueuses des conditions d'hygiène. Les formations dispensées ont été accompagnées d'un appui en nourriture et de la distribution de 1000 canetons.



*Louée pour une durée de 5 ans, une parcelle de 8 hectares pourvue d'un système d'irrigation est mise à disposition des coopératives de maraîchers.*

## Les revenus de l'apiculture pour sensibiliser à l'écologie

Regroupés au sein de la PLAAC, les 500 apiculteurs appuyés à travers le programme de l'APEFE, possèdent en moyenne 8 ruches, avec lesquelles ils alimentent chacun une famille de plus ou moins 8 personnes. Dans un premier temps, l'APEFE leur proposent, ainsi qu'aux cadres de la SNV, des formations pratiques pour améliorer le rendement des ruches et par conséquent, leurs revenus. Il s'agira par exemple d'élaborer un calendrier apicole et de lutter contre les prédateurs et les maladies pour diminuer le taux de mortalité des abeilles. En complément de ces formations, la fourniture de matériel de production et la construction d'un rucher « école » renforcera la diffusion des bonnes pratiques.



*Pour la mise en pratique, le programme a mis à la disposition des associations d'éleveurs 1000 canetons et des fournitures en aliments.*



*Pour les formations un rucher « école » est en cours de construction.*

Dans un deuxième temps, ces activités permettront également de sensibiliser les populations de la région à l'importance de la préservation des forêts. En effet, la région subit une forte pression pour approvisionner en charbon de bois la ville de Kinshasa. Grâce aux revenus générés par l'apiculture, le programme de l'APEFE démontrera l'intérêt de l'utilisation durable des ressources forestières. Un reboisement au départ d'espèces forestières mellifères valoriserait le potentiel des ruches, tout en propageant une dynamique de protection de l'environnement.



### **Jules Kodjo Mawuli ATCHOGLO**

Administrateur du programme d'appui à la production agroalimentaire et à l'organisation communautaire en RDC

*„ Grâce au terrain que nous avons trouvé et au système d'irrigation que nous allons y installer, les producteurs vont pouvoir bientôt récolter les fruits de leur travail. „*

#### **L'APEFE en R.D. Congo**

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
206, avenue de la Nation  
Gombe - KINSHASA  
Tél. : + 243 82 191 20 48

## SANTÉ

25

### Bénin / Burundi

La réadaptation médicale pour tous

29

### Bénin

Des formations de pointe en transfusion sanguine

32

### Palestine

Pour le développement de capacités locales



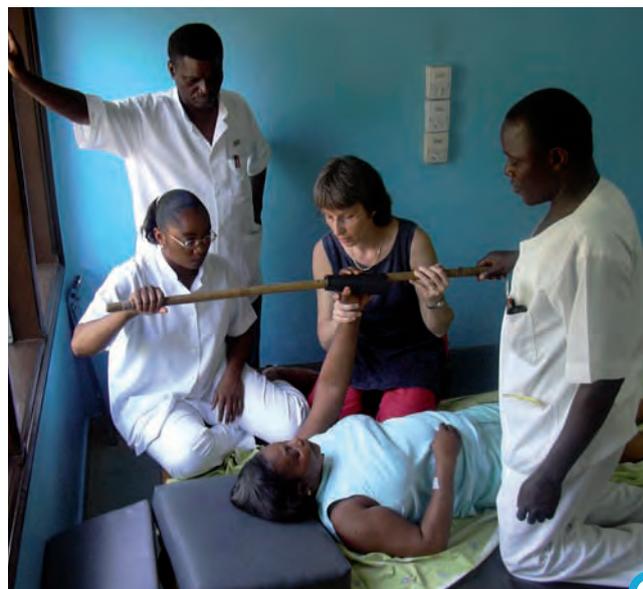
## BÉNIN / BURUNDI

25

SANTÉ

### La réadaptation médicale pour tous

Leur diplôme à peine en poche, les kinés burundais sont attendus de pied fermes dans leurs pays. Cependant, l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) de Cotonou continue sa progression vers l'autonomie. Soutenu depuis plus de 10 ans par l'APEFE et WBI, c'est un long processus académique qui aboutit aujourd'hui.



*Par des exercices ciblés, la kinésithérapie permet d'améliorer la situation du patient, et parfois même de le guérir.*

### La kinésithérapie, un soin par le mouvement

Sous la poussée moderniste d'une urbanisation galopante, de nouveaux traumatismes ont fait leur apparition en Afrique de l'Ouest : insuffisances respiratoires liées à la pollution, traumatismes de la route liés à l'augmentation de la circulation, soins post-accouchement, soins des personnes alitées dans les hôpitaux, etc. Aujourd'hui en plein développement à travers tout le Bénin et bientôt au Burundi, la réadaptation médicale permet d'apporter une réponse concrète à ces nouvelles situations.



*Les « espaces contact » mis en place par le programme, accueillent les volontaires et les familles à travers tout le Bénin. Des responsables techniques, formés par l'APEFE, y enseignent les gestes nécessaires au quotidien.*

## Un maximum d'autonomie

Plus spécifiquement, la Réadaptation à Base Communautaire s'adresse aux personnes avec un handicap profond, comme certains enfants souffrant de rétractions musculaires à cause de problèmes neurologiques. Ces patients ont besoin d'étirements quotidiens, durant toute leur vie. En fréquentant les « espaces contacts », leurs proches peuvent apprendre à faire ces étirements avec eux. Ils peuvent également apprendre des techniques abordables pour construire des meubles adaptés et augmenter l'autonomie de la personne handicapée. Outre les formations, c'est tout un processus de sensibilisation au potentiel de la personne handicapée qui est en cours. Les familles se rendent compte qu'elles ne sont pas seules.



*Cours donné par un kinésithérapeute béninois à l'ESK*

## Un véritable engouement pour la kinésithérapie au Bénin

Face à la demande, on ne peut que se réjouir de l'initiative du Ministère. En 2011, pas moins de 50.700 patients ont été pris en charge par les services de kinésithérapie du Bénin et près de 3.000 handicapés ont été suivis en permanence par le programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC).

L'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) créée en 2002 pour fournir le marché en ressources humaines compétentes a peu à peu réussi, grâce à des bourses Wallonie-Bruxelles International, à atteindre le niveau académique nécessaire à la reconnaissance internationale du diplôme. D'ici 2013 l'école devrait pouvoir revendiquer son autonomie académique avec 12 enseignants béninois qualifiés pour l'enseignement des matières propres à la kinésithérapie, et au moins 1 docteur en kinésithérapie. Une réussite pour les professeurs belges qui voient aujourd'hui leurs premiers élèves prêt à donner cours.



*Mis à part l'équipement électronique, tout le matériel de réadaptation sera confectionné sur place : les cages de pouliothérapie, les espaliers, les bancs, etc. grâce à la formation des menuisiers locaux.*



### Brigitte SIEBERTZ

Administratrice du programme de renforcement des capacités en réadaptation médicale et réadaptation à base communautaire (RBC) au Bénin

*” Généralement les béninois qui font leur formation en Belgique, à l'UCL ou à l'ULB, travaillent en stage avec les professeurs qui sont venus leur donner cours au Bénin. Il y a une sorte de suivi, une remise-reprise, un transfert. C'est très efficace. ”*

## Une coopération Nord-Sud-Sud qui s'organise

Désiré de longue date par le gouvernement burundais, le développement de la kinésithérapie au Burundi se concrétise aujourd'hui avec 14 boursiers burundais, actuellement en formation à l'ESK de Cotonou.

Dans un premier temps, le programme prévoit la construction d'un Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation médicale (CNRKR) à Bujumbura, ainsi que la création d'un service de kinésithérapie décentralisé à l'hôpital Mivo de Ngozi. Le CNRKR sera l'étape préliminaire à la création d'un Institut Supérieur de Formation en Kinésithérapie (ISFK) qui devrait voir le jour à l'horizon 2015 au sein de la faculté de médecine de Bujumbura. Des stages de remise à niveau, organisés au CNRKR permettront ainsi, à terme, de renforcer les capacités des autres services de kinésithérapie et des centres pour personnes handicapées à travers tout le pays.



### Olivier JADIN

Assistant technique pour le programme de renforcement des capacités des soins en kinésithérapie et en réadaptation médicale du Burundi.

” De la même façon que nous sommes partis de zéro au Bénin, voici vingt ans, nous démarrons à nouveau de rien au Burundi. Mais nous bâtissons sur les fondations du Bénin. C'est un grand avantage! ”

#### L'APEFE au Bénin

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
01 BP 3589 - COTONOU  
Tél. : + 229 21 30 73 35  
Fax : + 229 21 30 42 71

#### L'APEFE au Burundi

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
Route Rumonge - BUJUMBURA  
Tél. : + 257 22 24 67 10



*La mise à jour des contenus de formations et le recyclage des agents en exercice, est une nécessité dans le domaine de la santé.*

## BÉNIN

### Des formations de pointe en transfusion sanguine

La santé est un domaine qui évolue vite, au rythme de l'évolution des pathologies. Enseigner cette discipline nécessite par conséquent un recyclage continu et des compétences de plus en plus étendues. Surtout dans un pays comme Bénin, où l'augmentation de la population urbaine s'accompagne de nouvelles maladies et de nouveaux besoins en matière de santé.

C'est pourquoi depuis 2005, les autorités se sont engagées avec l'APEFE dans la réforme complète de la formation dispensées aux sages-femmes et infirmiers béninois. Avec la création d'un Master et le lancement d'une formation qualifiante pour les infirmiers et sages-femmes en exercice, ils visent à améliorer la qualité des soins dispensés auprès des populations vulnérables.



*Depuis 1970, l'Institut National Médico-Social (INMES) était l'unique centre de formation pour les enseignants des sages-femmes et infirmiers béninois.*

## La renaissance de l'INMES

Fermé en 2005, l'INMES vient de rouvrir ses portes aux candidats sages-femmes et infirmiers en première année. Formulés selon l'approche par compétences (APC), les nouveaux curricula se basent aujourd'hui sur des enquêtes minutieuses. Des équipes de spécialistes de la santé et de l'ingénierie de la formation, assistés par les experts de l'APEFE, ont défini les profils des métiers et compétences à acquérir tout au long de la formation. Pendant, ce temps, l'équipe pédagogique prépare les curricula de l'année suivante.

Seulement, vu le nombre de spécialités et le temps requis pour les enseigner, l'idée d'un Master en Sciences Infirmières et Obstétricales s'est rapidement imposé. Il viendra compléter en 2013 l'offre de formation de l'INMES. D'ici là, les professeurs auront pu compléter leur formation en Belgique, grâce à des bourses WBI. Les nouveaux enseignants en soins infirmiers et sages-femmes béninois diplômés de l'INMES pourront ainsi accéder, dès la fin de leur formation, à des spécialisations de niveau universitaire en soins d'urgence, santé de la reproduction, anesthésie et réanimation, gériatrie, pédiatrie ou transfusion sanguine.

## La sécurité transfusionnelle pour réduire la mortalité infantile et maternelle

Pour les infirmiers et sages-femmes, déjà en fonction dans les structures sanitaires, une formation continue a été élaborée en collaboration avec le Centre de Formation du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Elle vise à leur permettre d'acquérir les compétences permettant d'assurer la sécurité transfusionnelle. D'une durée de 8 mois, cette formation qualifiante comporte 10 modules et aborde des thèmes tels que l'éthique et la déontologie en transfusion sanguine, ou l'organisation d'un système transfusionnel.



Fin 2011 tout est pratiquement prêt. Les formateurs sont fins prêts à transmettre les dernières actualités grâce à un recyclage ciblé, organisé en collaboration avec la Croix Rouge de Belgique.



### Brigitte SIEBERTZ

Administratrice du programme d'amélioration des compétences des infirmiers et des sages-femmes au Bénin.

” La majorité des transfusions sanguines sont effectuées sur les jeunes enfants atteints de paludisme ou sur les femmes rencontrant des complications à l'accouchement. Ces populations vulnérables sont les premières à faire les frais de la formation inadaptée des agents en soins de santé, infirmiers et sages-femmes. Heureusement, les pratiques évoluent... ”

### L'APEFE au Bénin

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
01 BP 3589 - COTONOU  
Tél. : + 229 21 30 73 35  
Fax : + 229 21 30 42 71



*Grâce à son équipe mobile et aux centres communautaires, la BASR s'adresse aux personnes vulnérables et handicapées des régions enclavées en leur proposant des soins de santé à domicile ou en dehors du milieu hospitalier.*

## PALESTINE

### Pour le développement de capacités locales

La Bethléem Arab Society for Rehabilitation (BASR) est un établissement hospitalier situé à environ 10 km au sud de Jérusalem. Dans cette région soumise à de nombreux conflits frontaliers, les situations d'urgence sont fréquentes. Au départ d'une collaboration avec la Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-C), un partenariat s'est progressivement tissé, incluant depuis 2010 l'APEFE.

Par ses visites régulières au siège à Bruxelles, Edmond Shehadeh, Directeur général de la BASR, entretient un partenariat d'excellente qualité avec l'APEFE. Sur base de cette confiance mutuelle, un gestionnaire local coordonne en toute autonomie, la réalisation et le suivi des activités.

## Des formations courtes et de « longue durée »

Pour améliorer la qualité des soins infirmiers, des missions d'experts sont réalisées en collaboration avec la HEPH-C. Des formations continues développées pour le personnel de la BASR, tentent de renforcer les compétences des infirmiers de quatre hôpitaux et deux universités, situés dans les régions de Bethléem et d'Hebron.

Conditionnées par la réussite d'un examen de français, des bourses APEFE organisées en collaboration avec WBI, ouvrent aux infirmiers des hôpitaux partenaires, des possibilités de spécialisation complémentaire en Belgique à l'HEPH-C. Ces formations visent à terme la création en Palestine de services spécialisés. Un premier envoi de boursier est prévu fin 2012.

## Pour l'inclusion des plus vulnérables

Pour accompagner la BASR dans sa mission d'assistance sanitaire, éducative et sociale envers les groupes les plus vulnérables des régions de Bethléem et d'Hebron, l'APEFE a renforcé dans un premier temps les moyens mis à disposition de l'équipe mobile et les 7 centres communautaires. Les centres communautaires accueillent les enfants fragilisés (orphelins, handicapés) et proposent des services paramédicaux aux personnes handicapées directement dans leur communauté. En relation constante avec l'équipe mobile de la BASR, les centres communautaires assurent, en cas de nécessité, le relais et le transfert des personnes vers les centres hospitaliers de Hebron et Bethléem.



*En 2011, près de 72 infirmiers professionnels ont suivi des formations dans des domaines tels que la manipulation correcte des personnes handicapées, les soins de plaies, la gestion de la douleur ou le suivi des jeunes enfants.*

## Intégration de l'approche paramédicale

Au niveau des centres communautaires, l'APEFE a appuyé l'équipement et renforcé les ressources humaines et matérielles. Les centres de Tikouar et de Doura disposent aujourd'hui de personnel enseignant formé aux techniques d'éducation spécialisée, ainsi que des équipements nécessaires à leur fonctionnement. 500 enfants ont pu ainsi être accueillis dans les classes construites ou réhabilitées en fonction de leurs besoins. D'autre part, l'équipe mobile pluridisciplinaire de la BASR a pu bénéficier d'un nouveau véhicule et de matériel paramédical. En 2012 un nouveau centre sera intégré au programme des activités.



*Les centres communautaires proposent des classes d'intégration des enfants avec des difficultés d'apprentissage et des handicaps multiples.*



*Au total, plus de 6000 consultations en ergothérapie, kinésithérapie, audiologie, ophtalmologie, psychologie, psychiatrie, intervention psychosociale ont pu être délivrées en 2011.*

### **L'APEFE en Palestine**

c/o Bethlehem Arab Society for Rehabilitation  
Specialized Rehabilitation & Surgery Hospital (BASR)  
P.O. Box 100 - BETHLEHEM  
Tél. : + 970 2 274 4050 (Tel)  
Fax : + 970 2 274 4053 (Fax)

## ÉDUCATION

### Asie du Sud-Est

35 Relever les défis d'une économie en pleine expansion

### Bolivie

37 Vers une éducation plus participative

### Haïti

39 Rebâtir pour les générations à venir

### Burundi

42 En route vers la scolarisation universelle

### Rwanda

45 Sensibiliser le secteur privé à la formation professionnelle

### R.D. Congo

48 Une approche centrée sur l'apprenant

### Maroc

51 Favoriser la réinsertion des jeunes détenus

### Sénégal

52 Une formation adaptée pour les formateurs



## ASIE DU SUD-EST

### Relever les défis d'une économie en pleine expansion

Après 20 ans de présence au Vietnam, l'APEFE étend cette année son appui à l'Asie du Sud-Est en contribuant à l'harmonisation du secteur de la Formation Technique et Professionnelle (FTP), également au Cambodge et au Laos. La mise en œuvre du dispositif inter-Etats développé par l'APEFE se base sur des programmes nationaux spécifiques, développés conjointement, de façon à favoriser l'échange entre les institutions. Une réponse dynamique face aux défis d'une économie en pleine expansion et aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.



*Harmoniser la formation technique et professionnelle pour ouvrir le marché aux entreprises étrangères.*

### Définir ensemble les priorités

Chaque partenaire a identifié selon ses priorités les filières les mieux adaptées aux spécificités de son marché. Le Ministère de l'Éducation (ME) du Laos a ainsi opté pour la filière mécanique agricole, tandis que le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle (MTEFP) du Cambodge a opté pour le profil de frigoriste. Au Vietnam, c'est le secteur de l'automobile, de la gestion des stocks et de supermarché qui a été favorisé par le Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires Sociales du Vietnam (MOLISA).



*Au Vietnam, c'est le secteur de l'automobile, de la gestion de stock et de supermarché qui a été favorisée.*

## Un nouvel espace de concertation

A travers la réalisation commune de référentiels métiers ou la formation des responsables pédagogiques à l'approche par compétences (APC), un maximum d'échanges entre les institutions a été intégré au programme des activités de l'APEFE. Pour chaque filière choisie au niveau national, les Ministères partenaires ont spontanément prévu une mise en commun des référentiels de formation. Formulés dans la langue nationale, ils seront consciencieusement traduits.

Ce nouvel espace de concertation - actuellement en cours de création - ébauche des axes de coopération très larges pour toute la région. Il s'agit en effet tant de l'harmonisation de référentiels de compétences professionnelles dans les secteurs économiques de pointe, que de l'organisation de programme de formation communs ou l'échanges d'informations sur les politiques et les résultats acquis de la FTP.

Au-delà des frontières linguistiques ou nationales, l'initiative commune des Ministères témoigne de l'adoption complète du processus par les partenaires.

### L'APEFE au Vietnam

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
Centre Daeha - 5<sup>ème</sup> étage (505)  
360 Kim Ma Quartier Ba Dinh HANOI  
Tél. : + 844 77 16 251  
Fax : + 844 77 16 253



### Luc MOITROUX

Administrateur de Programme d'appui à l'amélioration et à l'adéquation des systèmes de formation technique et professionnelle du Cambodge, du Lao et du Vietnam.

*” Nous voulons améliorer la formation technique et professionnelle afin qu'elle soit en lien avec le marché du travail. Ce sont des pays en pleine évolution qui ont besoin de main d'œuvre et de cadres intermédiaires. Les entreprises étrangère ne sont pas fort intéressées par des pays où la main d'œuvre n'est pas qualifiée. C'est ça qui fait la richesse d'un pays. Les salaires vont à des techniciens locaux qui deviennent une classe moyenne, qui consomment et rendent le pays plus riche. ”*



## BOLIVIE

### Vers une éducation plus participative

Fin 2010, la nouvelle loi « Avelino Siñani et Elizardo Perez » instaure en Bolivie une éducation intra- et inter-culturelle, plurilingue, productive et communautaire, à tous les niveaux de l'enseignement. Un véritable challenge compte tenu des 37 langues recensées dans le pays. L'adaptation des contenus et méthodes pédagogiques à travers la formation continue des enseignants est devenue une priorité pour le Ministère de l'Éducation. Pour l'aider dans sa tâche, il a fait appel à l'expérience et au savoir-faire de l'APEFE, présente en Bolivie depuis de nombreuses années.



*Une réorganisation complète, concrètement assurée sur le terrain, grâce aux membres des structures de cogestion du programme.*

### Une restructuration complète

La nouvelle loi sur l'Éducation modifie en profondeur la structure de la formation continue des enseignants. Après avoir retiré aux universités autonomes (anciens partenaires de l'APEFE) la faculté d'assurer les formations, le Ministère de l'Éducation a proclamé les Ecoles Supérieures de Formations des Maîtres comme seules institutions compétentes en la matière. Désignée par le Ministère, l'Université Pédagogique Mariscal Sucre (UPMS) est aujourd'hui l'unique partenaire de l'APEFE. A travers elle, le programme renforce les Directions Départementales de l'Éducation et les communautés indigènes, dans l'implantation de la nouvelle politique du Ministère de l'Éducation.

## Une dynamique participative

Aux modifications structurelles, s'ajoutent celles des grades académiques. Transformant le programme initial de formation courte des enseignants en une licence, le Ministère de l'Éducation approfondit l'approche intra- et inter-culturelle, et plurilingue. Environ 800 instituteurs en exercice dans les départements du Béni, du Pando et de Santa Cruz sont actuellement concernés par cette nouvelle licence en Education Primaire Communautaire Vocationnelle (EPCV). Accompagnés par les assistants techniques de l'APEFE, les entités rurales, les associations de parents et les comités locaux boliviens, réunis au sein des Conseils Educatifs des Peuples Indigènes (CEPO's) élaborent au cours d'ateliers participatifs, des propositions pour l'implantation de la nouvelle politique éducative dans leurs communautés.

### Du pain sur la planche

Détachés à La Paz et Santa Cruz, les experts en ingénierie de projet et de formation appuient les partenaires dans la mise en œuvre de la réforme. Vu l'étendue du territoire et le nombre d'espaces de formation, 22 formateurs ont été engagés et formés par l'APEFE pour compléter les effectifs. L'élaboration participative des référentiels de formation, a permis aux formateurs de s'approprier les nouveaux contenus pédagogiques. En 2011, après une année de préparation, les cours du premier semestre ont pu commencer. Une évaluation est prévue en fin de parcours, non seulement pour connaître l'impact des activités, mais aussi pour produire l'énergie nécessaire à les améliorer.

*Pas moins de 15 espaces de formation répartis dans les départements de Pando, Béni et Santa Cruz mobilisent toute l'expertise des experts pédagogiques de l'APEFE en Bolivie.*

#### L'APEFE en Bolivie

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
Edificio Monroy Vélez Piso 5a, Oficina n° 3,  
Calle 21, n° 8350 San Miguel - LA PAZ  
Tél. : + 591 221 46 050  
Fax : + 591 221 21 316



#### Pascal MONTAISY

Administrateur du programme de renforcement des instances techniques intermédiaires du Ministère de l'Éducation en Bolivie.

*„L'idée de la réforme, c'est travailler depuis la communauté avec la communauté, et pour la communauté. En collaborant avec les CEPO's, l'APEFE vise une éducation meilleure mais aussi plus productive. En d'autres mots : améliorer les pratiques de classe des professeurs et animer des ateliers qui vont dans le sens de faire des choses. Encourager une éducation où il y a plus de construction d'apprentissage par les étudiants, d'apprentissages durables, plutôt que des classes verticales.”*



*Le séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010 a été le théâtre d'un désastre humain et matériel sans précédent dans l'histoire du pays.*

## HAÏTI

### Rebâtir pour les générations à venir

Face au chaos et à l'extrême urgence, les démarches initiées par l'APEFE ont été paralysées jusqu'à la reprise du fonctionnement des institutions en charge de la formation professionnelle. Sous l'impulsion du nouveau gouvernement, la création en 2011 d'une Secrétairerie d'Etat à la Formation Professionnelle (SEFP) laisse présager un redémarrage dynamique du secteur. Dans un environnement scolaire presque entièrement privatisé, peu de parents peuvent se permettre de scolariser leurs enfants.

A travers le renforcement de l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) et de 12 centres de formation, décentralisés à travers le pays, le programme de l'APEFE cherche à créer une dynamique d'amélioration de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.



*La majorité de la jeunesse haïtienne n'est soit jamais allée à l'école, soit en a été exclue pour des raisons financières, suite au séisme.*

## Un réseau de formation solidaire

Par la mise en commun des moyens et l'harmonisation des pratiques de gestion pédagogique, financière et administrative, la dynamique du programme de l'APEFE vise à améliorer d'ici 2016 la capacité d'accueil et la qualité des formations dispensées dans les centres, sésame d'emploi pour les jeunes lauréats. L'année 2011 a été ainsi consacrée à la re-formulation du programme d'activités et au lancement de la dynamique au sein du réseau. L'engagement des centres de formation partenaires est en ce sens, particulièrement porteur d'espoir.

## Vers plus d'employabilité

D'ici le lancement des formations, les équipes pédagogiques devront réviser les référentiels de formations aux principes de l'APC afin qu'ils puissent être transmis aux référents pédagogiques des centres partenaires. Ceux-ci devront être formés à leur utilisation pour assurer une bonne implantation. Pour effectuer ces formations, 120 formateurs seront engagés et formés par l'APEFE, entre autres aux principes de l'approche par compétences. Une fois les nouveaux équipements didactiques installés et les enseignants formés, les nouvelles promotions pourront être lancées dans les centres de formation technique et professionnelle, partenaires du réseau. Les structures de pilotage développeront ensuite les outils de suivis et démarreront le système de bourses d'études WBI, destinées aux meilleurs des 1600 finalistes, attendus fin 2013 au terme de cette première promotion.



*A travers des ateliers participatifs, des liens se sont tissés entre les différents centres, aujourd'hui structurés en réseau. Après avoir identifié les besoins et déterminé les filières les plus porteuses d'emploi pour la jeunesse haïtienne, les centres de formation pourront démarrer les formations.*

## Quelles filières choisir pour la reconstruction ?

Depuis le séisme, les filières électricité, maçonnerie et plomberie, sont particulièrement sollicitées à travers tout le pays. Des promoteurs immobiliers investissent dans de nouveaux complexes touristiques et cherchent des ressources humaines qualifiées en hôtellerie. D'autre part, en raison de la faible capacité d'absorption du marché, des formations comme la boulangerie, orientées vers l'auto-emploi permettront aux finalistes de démarrer rapidement leur affaire en tant qu'indépendant.



Grâce à l'intervention de la communauté internationale, la majorité des bâtiments publics sont aujourd'hui reconstruits et la vie a repris.



### Éric HUBY

Administrateur du Programme de renforcement du secteur de la formation technique et professionnelle en Haïti.

„ La finalité de ce programme c'est l'insertion socio-professionnelle des jeunes défavorisés. Le renforcement des centres de formation professionnelle est un outil pour y arriver. Il s'agit d'un tout, d'un système qui intègre à la fois le renforcement des compétences techniques des formateurs, l'équipement et les outils pédagogiques des centres, et le renforcement en capacité de gestion.„

### L'APEFE en Haïti

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
Complexe Lafayette, Appartement # 7  
1, Delmas 71, rue Serin - PORT-AU-PRINCE  
Tél. / Fax : + 509 2 49 86 37



*Afin d'accueillir les nouvelles recrues, l'APEFE a apporté son soutien à la réhabilitation et à la construction de nouveaux centres d'enseignement des métiers.*

## BURUNDI

### En route vers la scolarisation universelle

Le Burundi vient de fêter le cinquantenaire de son indépendance et pourtant, les violences suite aux élections générales en 2010 montrent une paix fragile et de nombreux défis. Après des années de guerre civile, le pays doit entièrement se reconstruire. Malgré le manque de moyens et un environnement économique peu favorable, le gouvernement burundais a décidé d'investir dans l'éducation. A travers la création d'un fonds commun, il s'est engagé à garantir d'ici 2015, l'accès à une scolarisation de qualité pour tous. Une entreprise ambitieuse soutenue par l'APEFE au travers de 2 programmes de renforcement des capacités du secteur de la formation technique et professionnelle.

### L'éducation comme levier du développement

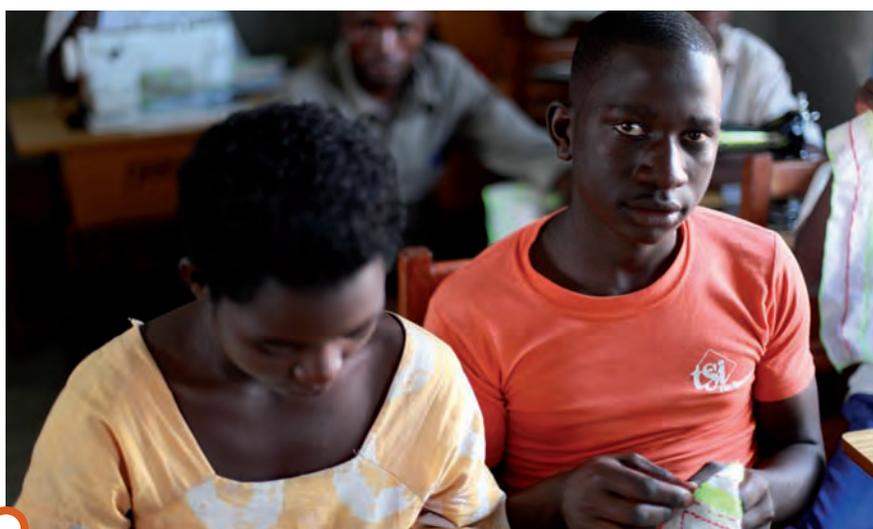
D'une part, l'APEFE soutient un programme qui vise à appuyer la mise en place d'un réseau de centres d'enseignement des métiers qui forment les apprenants (niveau élémentaire) à un métier de base (soudure, menuiserie, maçonnerie, couture, plomberie, hôtellerie-restauration, ...), et les aident à s'insérer sur le marché du travail. En dehors des systèmes traditionnels de formation, l'enseignement dispensé dans les centres d'enseignement des métiers vise l'apprentissage des compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

## Organiser la formation technique et pédagogique des enseignants

D'autre part, l'APEFE appuie le développement de l'enseignement technique, à travers un soutien sur le long terme au Bureau d'Études de l'Enseignement Technique (BEET). Ce Bureau a pour mission de mettre en œuvre, de gérer et de réguler la politique nationale en matière de formation dans l'Enseignement Secondaire Technique. Comme la formation technique et pédagogique des enseignants ne pouvait pas se réaliser dans toutes les écoles, deux écoles « pôles de compétences » ont été ciblées au Nord-Est et à l'Ouest du pays. Ces institutions sont aujourd'hui spécialisées dans les filières agro-sylvo-pastorales (ITAB Karuzi) et industrielles (ETS Kamenge).



*Les programmes de formation suivent une logique d'approche par compétences, concrétisée à travers la formation continue des formateurs et le renforcement des capacités de gestion des équipes pédagogiques.*



*L'enseignement professionnel non-formel permet de produire une main d'œuvre qualifiée de qualité et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.*



### **Prosper KIYAYILA NTEMA**

Administrateur du Programme de Renforcement du Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (BEET) pour la gestion et la régulation de la politique nationale en matière de formation technique.

” Au total, une demi-douzaine de coopérants encadre les conseillers pédagogiques du BEET chargés de la formation des enseignants. Le but ultime étant que les Burundais n'aient plus besoin de nous. Nous en sommes loin, la masse critique en matière de ressources humaines étant, hélas, loin d'être atteinte. ”

## Un appui pédagogique sur le terrain

Pour les deux programmes, l'objectif est d'améliorer la qualité de l'enseignement octroyé aux jeunes burundais dans les classes. Pour ce faire, les conseillers pédagogiques sont renforcés dans leurs compétences, afin de pouvoir accompagner les enseignants de l'enseignement technique et de l'enseignement des métiers burundais sur l'ensemble du territoire, en se rendant directement dans les établissements scolaires et en proposant un appui pédagogique et technique aux enseignants.



### **Marjorie DEVOS**

Administratrice du Programme d'appui à la mise en oeuvre de la Politique Sectorielle de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle au Burundi.

” La réhabilitation et la construction de nouveaux CEM s'est avérée indispensable, pour répondre à l'afflux massif de nouveaux étudiants. Il a fallu ensuite former les formateurs en exercice et renforcer les capacités de gestion des établissements chargés de la mise en œuvre de la réforme. ”

### **L'APEFE au Burundi**

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
Route Rumonge - BUJUMBURA  
Tél. : + 257 22 24 67 10



*Les formations sont formulées de façon modulaire, afin de permettre l'acquisition à chaque étape de compétences donnant directement accès au marché de l'emploi.*

## RWANDA

### Sensibiliser le secteur privé au potentiel de la formation professionnelle

Au Rwanda, le secteur informel est dynamique, mais manque de capacités. En développant un système de formation modulaire selon le principe de l'approche par compétences (APC), l'idée du gouvernement rwandais est de permettre aux apprenants d'acquérir des compétences à leur rythme, et surtout, en fonction de leurs besoins.

Par la formation des équipes pédagogiques et la mise à disposition d'un fonds de formation, le Workforce Development Authority (WDA) espère encourager les jeunes et le secteur privé, à acquérir les connaissances nécessaires à leur compétitivité. Identifié par le partenaire comme prioritaire, l'Integrated Polytechnic Regional Center (IPRC) de la province du Sud bénéficiera en particulier de l'appui du programme pour la mise en œuvre de la réforme.



*L'élaboration participative des nouveaux curricula selon l'approche par compétences permet d'intégrer les impératifs du secteur privé aux contenus de formation.*

## Des partenaires privilégiés pour la mise en œuvre de la réforme

Soutenu par le programme belge d'appui à la formation professionnelle (PAFP) de l'APEFE, du VVOB et de la CTB, le WDA est l'institution partenaire en charge de la supervision, de la mise en œuvre et de la coordination de l'enseignement technique et la formation professionnelle. Les assistants techniques du PAFP ont accompagné la production d'outils par les responsables des départements du WDA et de l'IPRC-S spécialisés dans l'élaboration des nouveaux curriculum, dans le renforcement de compétences, la formation de formateurs, la certification, l'assurance qualité, etc. Fin 2011, les outils de mise en œuvre de la réforme sont prêts, les équipes pédagogiques formées. Les nouvelles formations peuvent commencer.

## Un fonds de formation pour inciter à la professionnalisation

Afin d'augmenter les chances d'intégration socioprofessionnelle des lauréats, un fonds sera mis à disposition des opérateurs de formation du secteur éducation technique et formation professionnelle, pour renforcer leur capacité à identifier les besoins de leur environnement socio-économique et développer leur capacité à y répondre, en fonction de leur spécialité, mais aussi en fonction de 3 bassins d'emplois (hospitalité - tourisme, construction et agriculture) promus par le WDA dans la province du Sud.

En parallèle, un centre d'incubation accueillera une quinzaine de projets d'entreprise. Les projets sélectionnés bénéficieront ainsi d'un accompagnement spécifique et de formations visant à développer les compétences nécessaires. Finalement, ce fonds servira également à faciliter l'accès au crédit ou à constituer un fonds de garantie.



*Identifiées comme prioritaires par le WDA, les filières hospitalité-tourisme, construction et agriculture, devraient répondre rapidement aux besoins en main d'œuvre qualifiée du marché de l'emploi rwandais.*

## Teaching in English

Remplaçant le kinyarwanda et le français, l'anglais est depuis 3 ans la langue officielle du Rwanda. Les nouveaux curricula formulés selon l'APC sont donc aujourd'hui intégralement rédigés dans la langue de Shakespeare. Un vrai défi communicationnel pour les enseignants des écoles techniques et professionnelle qui doivent en outre, apprendre à maîtriser un vocabulaire parfois très technique.

Pour les aider à interpréter ces nouveaux contenus et renforcer leurs compétences pédagogiques, le PAFP a mis en place des formations « Teaching in English » en collaboration avec le British Council, afin d'une part de leur permettre de se familiariser avec cette langue, et d'autre part d'acquérir les compétences spécifiques à l'enseignement dans cette langue.

Parmi les participants des formations en « Teaching in English », 5 formateurs seront recrutés par le PAFP pour transmettre d'ici 2013, leurs connaissances à 80 formateurs dans la province du Sud, soit 30% des effectifs recensés. Les autres enseignants formés et validés par un certificat internationalement reconnu, resteront quant à eux disponibles pour répondre aux besoins de formation du secteur, à l'échelle nationale.



*Les nouveaux contenus de formation sont aujourd'hui intégralement rédigés en anglais, créant un immense besoin en formation, pour assurer une bonne communication et l'efficacité de la réforme.*



### Georges LENAIN

Administrateur de Programme d'Appui à la Formation Professionnelle au Rwanda.

*” Renforcer le lien entre le secteur privé et les opérateurs de formation c'est par exemple, organiser des stages. Un stage, ce n'est pas uniquement aller sur un chantier. Il faut aussi développer ses compétences et montrer qu'on a acquis quelque chose à l'école. Comment organiser le stage ? Comment suivre le stagiaire ? Comment les entreprises participent à la validation des compétences ? A travers la réforme, c'est tout ce processus de sensibilisation du secteur privé qui est en cours. ”*

### L'APEFE au Rwanda

c/o Ambassade de Belgique  
1, Boulevard de l'Umuganda Kacyiru - KIGALI  
Tél. / Fax : + 250 5 71 808



*A Matadi et à Kinshasa, les lauréats des centres de formation ont été accompagnés tout au long de l'année 2011, dans la définition de leur projet de création d'entreprise.*

## R.D. CONGO

### Une approche centrée sur l'apprenant

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays chaleureux où la vie est dure. Beaucoup de pauvreté et d'insécurité règnent sur un territoire énorme. Les enseignants sont mal formés et mal payés. Les classes bondées, les infrastructures peu ou pas équipées, parfois sans eau, ni électricité. L'accompagnement pédagogique et l'insertion professionnelle des jeunes relève du défi. Et pourtant c'est ce que l'APEFE s'engage à réaliser en renforçant depuis 2008 les capacités de 4 Centres de Formation Professionnelle (CFP) situés dans le Bas-Congo, à Kinshasa, au Katanga et dans la Province Orientale.

### Un renforcement à tous les niveaux

Désignés par le Ministère de tutelle, ces 4 centres font aujourd'hui l'objet d'un renforcement à plusieurs niveaux. Un premier niveau concerne la réhabilitation des infrastructures et la mise à disposition de matériel. Un deuxième vise le renforcement des compétences générales des équipes d'encadrement pédagogique en comptabilité, gestion des ressources. Un troisième niveau s'adresse spécifiquement aux enseignants, pour l'application des nouvelles méthodes d'enseignement intégrant l'approche par compétences et replaçant l'apprenant au centre du processus de formation. Finalement, des formations en coaching permettent aux enseignants de finaliser le processus en accompagnant leur élèves sur le terrain professionnel.

## Stimuler la création de micro-entreprise

Dans l'équipe d'encadrement, certains ont également bénéficié de modules de formations à l'entrepreneuriat et en coaching. Ces formations ont été dispensées par les associations congolaises UMOJA Développement Durable (Groupe One) et I&F entrepreneuriat, basé à Mbanza Ngungu, au sein de l'Université Kongo. Chaque CFP appuyé par l'APEFE dispose désormais d'encadreurs formés spécifiquement à la rédaction de plans d'affaires, financier et marketing, et aptes à suivre les projets de carrière des finalistes.



*Un des premiers niveaux d'appui du programme concerne la réhabilitation des infrastructures et la mise à disposition de matériel.*

## Un coaching professionnel

En septembre 2012, les premiers lauréats des centres de formation réhabilités et appuyés par l'APEFE, présenteront leurs dossiers de création d'entreprise à un jury pluri-disciplinaire, composé de professionnels, de représentants du secteur bancaire et de pédagogues. Les projets sélectionnés par le jury bénéficieront d'une bourse de lancement, d'un hébergement transitoire et d'un dispositif d'accompagnement au sein d'un incubateur. L'APEFE continuera aussi à les accompagner en comptabilité et en gestion, afin d'assurer la pérennité de leur entreprise et leur introduction progressive dans le secteur formel.



*Chaque CFP appuyé par l'APEFE dispose aujourd'hui d'encadreurs formés à la rédaction de plans d'affaires, financier et marketing pour accompagner les jeunes dans la création de leur entreprise.*



Formation à l'entreprenariat pour les jeunes du Centre de Formation de Bandal.



### David LOUIS

Assistant Technique Spécialisé en Insertion Socio-Professionnelle en RDC.

” Devant le jury de sélection des boursiers APEFE, beaucoup sont en dernière année, mais on voit également des anciens, déjà actifs et expérimentés. Cette année, un projet développé en électricité s'est particulièrement démarqué par son approche innovante. Il s'agissait d'une machine pour protéger le matériel électronique des surcharges électriques, fabriqué sur place avec du matériel de récupération. Ce produit parfaitement adapté aux besoins de la population locale promet d'ici quelques années de belles évolutions. C'est très encourageant ! ”

#### L'APEFE en R.D. Congo

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
206, avenue de la Nation  
Gombe - KINSHASA  
Tél. : + 243 82 191 20 48



*En adéquation avec les mouvements internationaux de ces dix dernières années, la société marocaine s'est progressivement ouverte à une culture de la réinsertion sociale en faveur des détenus.*

## MAROC

### Favoriser la réinsertion des jeunes détenus

Marqué par le soutien royal de la Fondation Mohamed VI, le programme de l'APEFE au Maroc s'adresse aux détenus et aux jeunes mineurs en difficultés. Une initiative qui entend réduire les effets néfastes de l'enfermement ainsi que le taux de récurrence, par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la réinsertion sociale, familiale, scolaire ou professionnelle des détenus et mineurs en difficultés.

### Préparer à la réinsertion, avant et après la libération

Des équipes intervenant en milieu carcéral, sont désormais formées par l'APEFE en criminologie, gestion des conflits, approche systémique et au diagnostic psycho-médicosocial. Elles accueillent les détenus porteurs d'un projet de réinsertion, que ce soit durant leur peine d'emprisonnement, après leur libération ou au travers des centres de sauvegarde de l'enfance. Basé sur une relation de confiance et d'écoute, le suivi réalisé par les centres analyse les informations recueillies à différents niveaux : l'état de santé, la fréquence des visites, la progression et l'assiduité aux formations font parties des signes témoignant de l'état psychologique du jeune durant son séjour en détention.

En 2011 les Services de Préparation à la Réinsertion ont ainsi réalisés plus de 7000 accueils, qui ont débouché sur plus de 5000 projets. Parmi ces projets, 4000 personnes ont été suivies après leur libération par les Centres d'Accompagnement Post Carcéral. Des projets de



*Les activités sportives et culturelles sont l'occasion d'observer l'épanouissement de la personne, l'évolution de ses comportements, la qualité de ses relations et son respect des règles.*

petite entreprise, des micro-crédits, des stages en entreprises et plus de 1500 mises à l'emploi complètent une image plutôt valorisante des institutions pénitentiaires et de leurs détenus à l'échelle tant nationale, qu'internationale.

#### L'APEFE au Maroc

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
4, Rue Jaâfar Assadiq  
Agdal - RABAT  
Tél. : + 212 537 67 41 15  
Fax : + 212 537 67 40 94



*En 2011 un grand nombre de curricula des filières de la formation technique et professionnelle ont été rédigés et mis en œuvre selon l'approche par compétences. Les formations continues destinées aux professeurs et au personnel d'encadrement de la réforme ont également commencé.*

## SÉNÉGAL

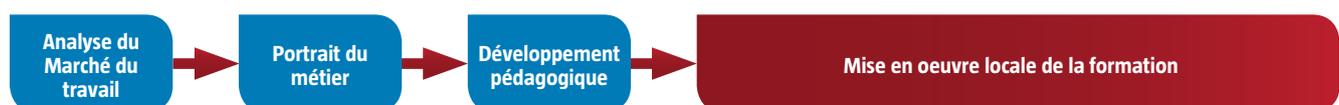
### Une formation adaptée pour les formateurs

Basée sur une confiance et un partenariat renouvelé depuis plus de 20 ans, le programme de l'APEFE s'inscrit dans la volonté du Sénégal de faire face au déficit important de formateurs ainsi qu'à l'insuffisance d'un corps de contrôle garant de l'efficacité interne du secteur de la formation technique et professionnelle. En agissant tout au long de la filière de formation, le programme de l'APEFE influence durablement la qualité formation des formateurs pour l'amélioration globale de la qualité de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle.

### L'Approche par Compétences à tous les niveaux

L'appui de l'APEFE au Sénégal se concentre en amont de la filière de formation sur le renforcement de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP) chargée de la formation des enseignants destinés tant au système universitaire qu'aux écoles de formation des maîtres de l'enseignement technique et professionnel. Les jeunes sortants de l'ENSETP enseigneront ensuite soit à l'Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS) soit au Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel (CNFMETP). Situés à Dakar et à Kaffrine, ces deux établissements également appuyés par l'APEFE, forment les formateurs des centres de formations techniques de tout le pays.

La mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle



## Un nouveau souffle pédagogique

Auparavant, les enseignants des centres de formation devaient pour la plupart apprendre le métier sur le tas. Sans formation pédagogique ou technique, les formations dispensées n'étaient même pas supervisées, faute de d'inspecteurs de spécialités. Restée en projet durant près de 20 ans, la formation des inspecteur est aujourd'hui finalisée. 110 formateurs et inspecteurs qualifiés sortent ainsi chaque année de l'ENSEPT, soit une augmentation nette de 90% des effectifs. A Kaffrine aussi, après plus de 20 ans de léthargie, la formation des maître a été relancée au CNFMETP. Et depuis la création l'Unité d'Apprentissage Professionnel, récemment équipée par l'APEFE, 30 nouveaux apprentis ont poussé la porte.



*Les Assistants Techniques du programme APEFE veillent à ce que les opérations soit prises en main par le partenaire.*

## L'appropriation , garantie de la durabilité des projets

L'évaluation programmée fin 2012, permettra aux différents acteurs de se situer par rapport aux activités du programme et d'estimer ensemble ce qu'il reste à faire pour atteindre les objectifs, dans une vision constructive de développement du projet. L'accompagnement technique de l'APEFE veille à chaque étape à ce que les personnes concernées puissent développer leurs idées et s'approprier le projet.



### Françoise DAXHELET

Administratrice du programme d'appui à l'amélioration de la formation des formateurs du secteur de la formation professionnelle et technique.

*” L'idée de l'approche par compétences, c'est de construire l'offre de formation à partir du métier que l'étudiant veut atteindre. Comme il s'agit ici d'un métier de formateur, appelé à exercer dans les filières techniques et professionnelles, certaines caractéristiques concernent les aspects pédagogiques, et d'autres les aspect techniques. C'est tout le défi des curricula élaborés au sein des programmes de l'APEFE. ”*

### L'APEFE au Sénégal

c/o Délégation Wallonie - Bruxelles  
14, avenue des Jambaar  
B.P. 6279 - DAKAR  
Tél : + 221 33 8 49 29 70  
Fax : + 221 33 8 21 75 15

## EN BELGIQUE

54 Educaid.be en vitesse de croisière

56 Des stages ouverts sur l'international

## Educaid.be en vitesse de croisière

Ouverte à tout individu, organisation ou association belge, du secteur de l'éducation et de la formation à l'étranger, EducAid.be stimule la réflexion collective pour l'harmonisation des pratiques et l'élaboration d'une stratégie globale d'intervention. Après un an, l'augmentation constante des membres et l'affluence aux événements publics, témoignent de la reconnaissance du secteur pour cette initiative de l'APEFE et du VVOB.



*A travers les activités des groupes de réflexion thématique et l'organisation d'événements publics, EducAid.be promeut l'expertise et l'efficacité des acteurs du secteur éducatif de la coopération belge.*



La diffusion d'information via un site internet et des brochures, a également favorisé la notoriété de la plateforme.

## Organiser la concertation

L'éducation et la formation dans les pays du Sud était donc au centre de tous les débats EducAid.be en 2011. Grâce à l'implication et à l'expertise de ses membres, 3 journées d'études, 4 lectures et un séminaire ont permis d'approfondir les tendances et défis du monde de la coopération dans les domaines spécifiques de la Formation Technique et Professionnelle, des Technologies de l'Information et de la Communication et de l'Enseignement de Base. EducAid.be a ainsi posé des bases solides pour l'évolution de ses activités vers un appui à l'élaboration de recommandations politique tant au niveau régional et national, qu'international.



**Jan FRANSSSEN**  
Coordinateur de EducAid.be

” L'information, les connaissances techniques et scientifiques, l'expertise sur les approches courantes de l'éducation et de la formation au sein de la coopération au développement circulent bien entre les membres. ”

**Educaid.be**  
Rue du Commerce, 31  
1000 - Bruxelles  
Tél. : + 32 2 209 07 92  
Fax : + 32 2 209 07 98



*Encadrés par l'équipe du siège pendant 3 semaines à Bruxelles, les stagiaires intéressés par les métiers de la coopération internationale apprennent directement sur le terrain.*

## STAGES

### Portes ouvertes sur l'international

Le baccalauréat en coopération internationale proposé par la Haute-Ecole de la Province de Namur a pour objectif de former des professionnels capables de répondre aux besoins de la coopération internationale, principalement dans les domaines de l'administration et de la gestion des projets. Il donne entre autres accès (moyennant une année préparatoire) au Master en Sciences de la population et du développement de l'Université Libre de Bruxelles.



*Depuis 2007, l'APEFE ouvre ses portes aux étudiants en coopération internationale de tous horizons.*

A travers des cours de géopolitique, relations internationales, économie du développement, anthropologie ou de sociologie, la formation tente de faire comprendre aux étudiants des notions comme les déséquilibres entre les pays riches et les pays pauvres, les spécificités des problèmes de développement et l'importance de l'humanité et des différentes cultures.

En 2011, 8 stagiaires en 2<sup>ème</sup> année de Bachelier en Coopération Internationale ont déambulé dans les couloirs des bureaux de l'APEFE. D'ateliers en séminaires, ils ont participé durant 3 semaines à la gestion quotidienne des programmes et se familiarisent avec les outils couramment utilisés dans les pays de leur choix. Evalué conjointement par l'école et l'APEFE, c'est leur aptitude à travailler en équipe, à traiter l'information et à maîtriser des concepts en lien avec leurs aspirations professionnelles qui sont observés en priorité.

#### **L'APEFE en Belgique**

2, Place Saintelette  
1080 - BRUXELLES  
Tél. : + 32 2 421 82 83  
Fax : + 32 2 421 83 86

# ANNEXES

58

Fiches programmes

75

Liste des membres du Conseil d'Administration

77

Liste des membres de l'Assemblée Générale

## Intitulé du projet Aménagement et Gestion adaptive informatisée des forets en Algérie.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 252 100	100%	0	Direction Générale Algérienne des Forêts	APEFE Wallonie Bruxelles International	début 01/04/2011  fin 31/12/2013	APEFE WBI
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme a pour objectif d'améliorer qualitativement et quantitativement les capacités des institutions algériennes dans la gestion de leur patrimoine naturel et surtout forestier. Cet objectif passe nécessairement par l'informatisation de la gestion des forêts et par la prise en compte de l'aspect génétique.</p> <p>Le projet comprend deux axes d'action principaux :</p> <p>1) <b>La gestion informatisée des forêts algériennes</b> est promue au travers de la mise en place d'un outil informatique avec des fonctions prioritairement dédiées aux cadastres et au support à l'aménagement forestier. Au cours du projet, trois sites pilotes de conservation forestière (El Tarf, Khenchela, M'Sila) seront mis en place et équipés.</p> <p>2) <b>Le soutien au processus de sélection de la graine et à la création d'un comptoir à graines (à terme)</b> sera atteint à travers le développement d'un partenariat entre experts belges et algériens en ressources génétiques forestières. Grâce à ce partage d'expertises, à la mise en place de formations et aux missions des experts belges prévues en Algérie, les critères seront établis pour la sélection et l'installation des vergers à graines.</p>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement institutionnel, surtout en ce qui concerne les techniques de management et monitoring.</li> <li>• Formation des experts locaux.</li> <li>• Service de consultation et appui technique à tous les niveaux du programme.</li> <li>• Achat des équipements nécessaires.</li> </ul>		

**Intitulé du projet** Amélioration des compétences des infirmiers et des sages-femmes au Bénin par le renforcement des capacités de formation initiale à l'ENIIEB et à l'ENSFEB et le développement des formations continues.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 639 581	100%	1	Ministère de la Santé Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme vise à accroître la disponibilité d'infirmi(è)r(e)s et de sages-femmes compétents par les renforcement de la formation initiale et continue.</p> <p>Les principales activités sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Le renforcement de la formation initiale en soins infirmiers et obstétricaux</b> au travers de la qualification des formateurs, l'organisation de stages et le renouvellement du matériel didactique.</li> <li>2) <b>La mise en place de modules de formation continue et certifiant en transfusion sanguine</b> par le CNTS qui puisse permettre, pour fin 2013, au 85% de ceux qui participent aux évaluations des aptitudes techniques à l'issue de chaque module, de rejoindre le niveau de compétences requis.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à l'élaboration de curricula</li> <li>• Formation de formateurs</li> <li>• Renforcement institutionnel</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme.</li> </ul>		

## Intitulé du projet **Renforcement des capacités institutionnelle, organisationnelle et éducationnelle dans le domaine de la réadaptation médicale et de la Réadaptation à base Communautaire(RBC).**

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 757 901	100%	2	Ministère de la Santé Ministère de la famille et de la Solidarité Nationale	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme a pour objectif d'améliorer qualitativement et quantitativement les capacités de réadaptation des personnes handicapées ou en état d'incapacité au Bénin.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de la Santé</b> pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action budgétisé, des normes de construction et d'équipements des services de kiné, et pour créer un statut particulier des kinésithérapeutes.</li> <li>2) <b>Renforcer qualitativement et quantitativement les capacités en soins de kinésithérapie et de réadaptation médicale</b> au travers de l'appui à la création, l'équipement des services kiné, le recrutement et la formation continue de thérapeutes et d'autres acteurs de la réadaptation médicale.</li> <li>3) <b>Renforcer l'offre de formation en kiné de l'ESK et de la FSS</b> afin d'assurer, pour fin 2013, l'existence d'au moins 12 enseignants béninois des matières propres à la kinésithérapie et au moins 1 docteur en kinésithérapie actif à l'ESK.</li> <li>4) <b>Renforcer les capacités du Plan National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC)</b> pour mettre en œuvre son offre de service en réadaptation au PH et pour faire que, pour fin 2013, 4 EC soient construits et équipés.</li> <li>5) <b>Augmenter la disponibilité en ressources humaines</b> et en réadaptation à base communautaire en appuyant une formation continue et certifiant qui garantira, pour la fin 2013, la formation et l'affectation d'un RT pour chacun des 36 districts RCB.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement institutionnel.</li> <li>• Formation des formateurs au niveau universitaire.</li> <li>• Formation du personnel des RBC.</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme.</li> <li>• Achat des équipements nécessaires.</li> </ul>		

## Intitulé du projet **Renforcement du Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (BEET) pour la gestion et la régulation de la politique nationale en matière de formation technique.**

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 1 258 359	100%	5	Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (BEET)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme a pour objectif de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique des écoles secondaires techniques au travers du renforcement des capacité de 14 centres appuyés par le programme et du Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique.</p> <p>1) D'une part les compétences et les ressources nécessaires au BEET en matière de gestion des ressources humaines, en administration, en pédagogie appliquée et en technique de gestion des matériels scolaires seront renforcées. Dans ce cadre l'APEFE soutient son partenaire dans la formation de 22 conseillers, l'actualisation de 15 curricula et la mise en oeuvre de bonnes procédures de gestion.</p> <p>2) D'autre part, le projet prévoit la mise en place de deux pôles d'excellence pour la formation dans les filières industrielles et agrosylvopastorales-transformation alimentaire. Pour la fin du 2013 au moins 3 formations techniques seront organisées pour le recyclage des conseillers techniques et 90% des procédures de gestion des équipements seront en application.</p>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de matériel et de technologie.</li> <li>• Formation des formateurs.</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme.</li> </ul>		

## Intitulé du projet **Renforcement des capacités des soins en kinésithérapie et en réadaptation médicale du Burundi.**

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 587 947	100%	1	Ministère de la Santé Publique	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet				Nature des services fournis			
<p>Le programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes victimes d'une incapacité ou vivant avec un handicap moteur au Burundi. L'objectif est qu'au moins 70 patients soient traités quotidiennement dans les services de référence nationale, 70 patients dans chacun des 4 centres pour handicapés physiques actuellement en place dans le pays, ainsi que dans le nouveau service de kinésithérapie de l'hôpital de Ngozi mis en place au cours du programme.</p> <p>Pour atteindre ces objectifs, le programme met en place les activités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Appuyer la mise en place d'une politique nationale</b> de développement de la médecine de réadaptation.</li> <li>2) <b>Mettre en place un système de formation et recrutement</b> de ressources humaines dans la réadaptation médicale, qui, pour fin 2013, puisse garantir la formation d'un médecin spécialisé en réadaptation et d'au moins 5 kinésithérapeutes à l'Ecole Supérieure de Kinésithérapie de Cotonou.</li> <li>3) <b>Augmenter la qualité des soins de kinésithérapie et réadaptation médicale</b> fournis à l'intérieur du pays grâce à la mise en place d'au moins deux services qui répondent aux normes de qualité en kiné et à la création d'au moins un service de kinésithérapie en dehors du Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation.</li> </ol>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de matériel et de technologie.</li> <li>• Formation des formateurs.</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme.</li> <li>• Appuyer les institutions centrales concernées par la rédaction d'une stratégie nationale.</li> <li>• Mise en place d'une coopération triangulaire avec le Benin, où l'APEFE a déjà appuyé avec succès un programme similaire.</li> </ul>			

## Intitulé du projet Appui à la mise en œuvre de la Politique Sectorielle de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle au Burundi.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 1 416 625	100%	6	Ministère de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation (MEMFOPA)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet				Nature des services fournis			
<p>Afin d'appuyer la stratégie de mise en valeur de l'enseignement professionnel et technique du gouvernement burundais, le programme a pour objectif d'améliorer la qualité des formations dispensées par les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM). Les axes d'intervention principaux sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>La formation des enseignants des CEM</b> permettra que, à la fin 2013, 50% des formateurs satisferont les critères de qualité définis par le Département de l'Enseignement des Métiers et que les curricula, les fiches et les manuels de 7 filières seront validés.</li> <li>2) <b>Garantir un taux d'accompagnement de 80% des lauréats</b> pour la fin du programme en vue d'assurer leur insertion socio-économique.</li> <li>3) <b>Aider les CEM à se gérer</b> efficacement et à s'autofinancer partiellement.</li> <li>4) <b>Renforcer les capacités des différents services du MEMFOPA</b> et des coordinations provinciales en matière d'organisation des CEM par la formation de cadres et de coordinateurs qui, pour la fin 2013, seront capables de collecter, dans leurs inspections, 70% de l'information demandée par le MEMFOPA.</li> </ol>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de matériel et de technologie.</li> <li>• Formation de formateurs et de gestionnaires.</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme.</li> <li>• Renforcement des capacités organisationnelles et d'évaluation des institutions étatiques et locales concernées par le programme.</li> </ul>			

## Intitulé du projet **Renforcement des instances techniques intermédiaires du Ministère de l'Éducation, des CEPO's et des universités publiques des Terres Basses, suivant une approche intra et inter-culturelle plurilingue.**

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 1 396 697	100%	6	Ministère de l'Éducation (ME) Université Pédagogique Mariscal Sucre (UPMS) Institut Plurinational pour l'Étude des Langues et des Cultures (IPELC) Directions départementales d'Éducation (DDE) Conseils Éducatifs des Peuples Indigènes (CEPOs)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme a pour objectif d'améliorer les compétences éducationnelles et institutionnelles des CEPOs et des universités publiques dans le cadre du projet national d'éducation intra/interculturelle et plurilingue. Les axes principaux de ce programme sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Le renforcement des capacités pédagogiques des universités publiques</b> à travers l'implantation d'une licence en Education Intra-culturelle, Interculturelle et Plurilingue (EIIP). L'objectif est de former pour fin 2013, 8 professeurs titulaires dans le programme de licence et au moins 300 enseignants diplômés en EIIP.</li> <li>2) <b>Le renforcement des capacités des Directions Départementales d'Éducation (DDE)</b> et districts à implanter la nouvelle politique éducative au travers de la formation de techniciens en éducation (DDE), qui, pour fin 2013, seront capables d'accompagner au moins 130 écoles.</li> <li>3) <b>Le renforcement des ressources humaines des CEPOs et de l'IPELC</b> pour élaborer des propositions éducatives communautaires et implanter la nouvelle politique éducative. Le programme devrait garantir, pour fin 2013, la conception autonome d'au moins 12 propositions éducatives élaborées dans le cadre de la nouvelle politique.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des formateurs (Instituteurs et cadres intermédiaires des CEPOS et de l'IPELC)</li> <li>• Renforcement Institutionnel (ME ; UPMS ; DDE ; CEPOS)</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme</li> <li>• Organisation de séminaires, élaboration de plan d'études et publication de travaux de recherche.</li> </ul>		

**Intitulé du projet** Renforcement des capacités des acteurs et des services du Ministère de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques par le développement d’outils opérationnels et par l’amélioration des compétences.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l’entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 1 866 506	100%	4	Ministère de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre efficace de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l’Agriculture Irriguée par le développement des outils opérationnels et par le renforcement des compétences. Les activités sont principalement les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) La mise en place d’outils opérationnels de gestion des eaux souterraines, à concurrence d’au moins 2 sur les 3 sites pilotes et encore 2 au niveau national pour fin 2013, au travers de l’identification de techniques et technologies appropriées et le renforcement des capacités des cadres.</li> <li>2) La mise en place d’outils de gestion de l’eau à usage agricole, à concurrence d’au moins 5 nouveaux outils opérationnels pour fin 2013, au travers, surtout, de la mise en place de techniques de télédétection.</li> <li>3) La protection des retenues d’eau d’irrigation grâce à la conception d’un système de suivi des apports sédimentaires et la mise en place, pour la fin 2013, d’un plan d’aménagement sur les bassins versants sur les trois sites pilotes.</li> <li>4) Le renforcement des compétences humaines et des outils nécessaires au personnel du MAHRH pour la mise en œuvre et le suivi évaluation de la SNDDAI.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de matériel et de technologie.</li> <li>• Formation technique des cadres institutionnelles.</li> <li>• Renforcement institutionnel</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme.</li> <li>• Conception et mise en place de nouveaux systèmes de gestion de l’eau en collaboration avec le partenaire.</li> </ul>		

**Intitulé du projet** Appui à l'amélioration et à l'adéquation des systèmes de formation technique et professionnelle du Cambodge du Laos et du Vietnam suivant l'approche par compétences et l'approche programme dans un échantillon de filières et d'établissements.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 1 800 000	100%	8	<p>Cambodge : Ministère du Travail et de la Formation professionnelle (MTF)</p> <p>Laos : Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)</p> <p>Vietnam : Ministère de l'Éducation et de la Formation (MEF)</p> <p>Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales (MOLISA)</p>	Etat Belge	<p>début 01/01/2011</p> <p>fin 31/12/2013</p>	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme a pour objectif de constituer des réseaux croisés d'informations, d'échanges et d'assistance entre les responsables des systèmes de formation professionnelle et technique, et d'utiliser un ensemble d'outils partagés de collaboration et de documentation. A cette fin, les activités du programme visent à atteindre les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Améliorer la mutualisation, la rationalisation et la capitalisation des systèmes de Formation Technique et Professionnelle</b> au travers d'un partenariat et d'une coopération efficace.</li> <li>2) <b>Renforcer les capacités de formulation et de gestion des politiques</b> de la FPT au travers de l'organisation de 5 séminaires internationaux pour fin 2013, et de une formation par pays portant sur l'utilisation des guides de FTP, traduites dans toutes les langues des pays intéressés par le programme.</li> <li>3) <b>Renforcer les capacités de régulation en matière de suivi-évaluation</b> des système FTP au travers d'un séminaire portant sur l'approche programme.</li> <li>4) <b>Renforcer suivant l'APC, les compétences pédagogiques et techniques des formateurs et des gestionnaires éducatifs</b> des établissements pilotes. Un cursus complet suivant l'approche par compétences sera implanté dans 20 écoles pilotes (12 au Vietnam, 4 au Laos et 4 en Cambodge).</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de matériel et de technologie.</li> <li>• Formation des formateurs.</li> <li>• Service de consultation technique à tous les niveaux du programme.</li> <li>• Appuyer la mise en place d'un partenariat durable au travers de l'organisation de missions internationales et d'une action continue de médiation et problem solving.</li> </ul>		

## Intitulé du projet Amélioration du processus de réinsertion socioprofessionnelle durable des détenus par un renforcement institutionnel et structurel de la Fondation Mohammed VI au Maroc.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 1 439 507	100%	6	Département de la Formation Professionnelle Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>L'APEFE contribue, depuis 2004, au programme d'accompagnement à la réinsertion socioprofessionnelle des détenus initié par la Fondation Mohammed VI. Une phase pilote a permis de mettre en place et d'expérimenter un dispositif d'accompagnement durant la détention et après la libération, qui maintenant couvre 49 Centres pénitentiaires, 10 Centres d'Accompagnement post carcéraux et 22 Centres de Sauvegarde de l'Enfance.</p> <p>Ce dispositif d'accompagnement comporte essentiellement trois volets :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Un accompagnement durant la détention des détenus adultes</b> (Service de Préparation à la Réinsertion) qui se déroule en 5 phases : l'accueil, le recueil de renseignements complémentaires, le projet de détention, le suivi et l'accompagnement, la préparation à la libération</li> <li>2) <b>Un accompagnement des mineurs pris en charge</b> dans les Centres de Sauvegarde de l'Enfance, visant les réinsertions familiale, scolaire et/ou professionnelle</li> <li>3) <b>Un accompagnement après la libération des adultes</b> (Centre d'Accompagnement Post Carcéral) qui se déroule en 5 phases : l'accueil, la validation et/ou actualisation du projet de réinsertion, l'élaboration de mesures d'accompagnement, l'exécution et le suivi des mesures d'accompagnement, l'évaluation et le suivi.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de personnel ou d'équipement permettant l'organisation de diverses activités au profit des détenus et de leur projet personnel.</li> <li>• Organisation des sessions de formation sur les activités génératrices de revenus au profit des ex détenus.</li> <li>• Développement et modélisation des outils méthodologiques en faveur de la réinsertion des détenus et des jeunes pris en charge dans les Centres de Sauvegarde, pendant leur incarcération et après leur sortie.</li> </ul>		

## Intitulé du projet Appui au programme d'amélioration des soins infirmiers dans les régions de Bethléem et d'Hébron.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 517 760	100%	0	Bethlehem Arab Rehabilitation Society (BASR)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme vise le renforcement de quatre hôpitaux et deux universités dans les régions de Bethléem et d'Hébron. Le programme est construit sur une collaboration pluriannuelle entre la Bethlehem Arab Rehabilitation Society (BASR) et la Haute Ecole Condorcet de la province du Hainaut Occidental.</p> <p>Celle-ci consiste en deux niveaux distincts : des formations de longue durée pour le personnel de santé de la BASR ; la collaboration avec des acteurs de qualité de la région, dans une perspective de création de capacités locales pour la formation des infirmiers et de renforcement du « système » local de soins de santé.</p> <p>Les principaux objectifs du projet visent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>L'amélioration de la qualification du personnel infirmier dans les structures hospitalières</b> de les régions de Bethléem et Hébron. Pour fin 2013, 480 infirmiers professionnels palestiniens formés en Palestine appliqueront quotidiennement de nouvelles compétences hospitalières.</li> <li>2) <b>Création d'une formation spécialisée pour infirmiers en soins d'urgence, soins intensifs et de salle opératoire</b>, mis en oeuvre par les universités de Bethléem et Hébron. Pour 2013, ces universités devraient posséder au moins un formateur qualifié et les équipements nécessaires aux formations spécialisées pour infirmiers pour chaque domaine de spécialisation.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de formateurs, développement de curriculum.</li> <li>• Formation en Palestine et en Belgique d'acteurs locaux (hôpitaux et universités) dans le domaine de la santé (les soins intensifs et d'urgence, la salle opératoire, l'hygiène hospitalière).</li> </ul>		

## Intitulé du projet **Appui au programme d'amélioration de l'assistance aux groupes les plus vulnérables dans les régions de Bethléem et d'Hébron.**

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 815 679	100%	0	Bethlehem Arab Rehabilitation Society (BASR)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Le programme vise le renforcement du réseau de centres communautaires dans la région ciblée. L'objectif est d'atteindre les personnes vulnérables et plus particulièrement les personnes handicapées par une offre de services en soins de santé en dehors du milieu hospitalier. L'idée est de désenclaver certaines communautés en matière d'offres de soins en favorisant le développement et l'autonomie communautaire.</p> <p>D'ici 2013 les objectifs visent à ce que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Au moins 2 138 patients bénéficient de consultations</b> et de prestations dans leur propre communauté.</li> <li>2) <b>Au moins 500 enfants vulnérables soient scolarisés</b> annuellement dans les centres communautaires.</li> <li>3) <b>Une équipe mobile pluridisciplinaire</b> de la Bethlehem Arab Rehabilitation Society soit créée et équipée et se déplace dans les communautés pour des consultations et des soins.</li> <li>4) <b>Deux nouveaux centres communautaires soient ouverts et fonctionnels</b> dans deux communautés de la région de Bethléem, gérés par les communautés mêmes.</li> <li>5) <b>L'ensemble des centres possède le personnel formé</b> ainsi que les équipements et matériel nécessaires à leur fonctionnement.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation communautaire concernant les personnes handicapées et d'autres groupes particulièrement défavorisés tels que les enfants.</li> <li>• Recrutement du personnel supplémentaire.</li> <li>• Formations continuées.</li> <li>• Achat d'équipement.</li> <li>• Travaux de rénovation structurelle.</li> <li>• Consultations domaine paramédical</li> </ul>		

**Intitulé du projet** Exécution des Programmes d'Actions Prioritaires d'appui à la production agroalimentaire et à l'organisation communautaire, dans les secteurs de l'apiculture, de l'aviculture et du maraîchage dans les provinces de Kinshasa et du Bas-Congo.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 2 126 724	100%	12	Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage (MINAGRI)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>L'objectif global est de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles du MINAGRI dans l'exécution de 2 Programmes d'Actions Prioritaires (PAP). Le renforcement des capacités opérationnelles du MINAGRI contribue par effet de cascade à augmenter les revenus d'exploitation des micro-exploitants.</p> <p>Le programme vise principalement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>L'augmentation de la production moyenne</b> du secteur d'activité d'ici 2013 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aviculture : 10 têtes à 50 têtes par éleveurs</li> <li>- Apiculture : 71,84 litres à 109,05 litres par apiculteur</li> <li>- Maraîchage : 200kg à 300kg par saison et par producteur.</li> </ul> </li> <li>2) <b>L'existence d'organisations faitières formelles, performantes et durables ayant obtenu la reconnaissance juridique de l'Etat par l'appui aux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 120 membres (5 associations) de l'Union des coopératives d'éleveurs de canard</li> <li>- 200 membres (10 associations) de la Plate-forme des Associations d'Apiculteurs des Cataractes</li> <li>- 250 membres (15 associations) de l'Union des Producteurs Maraîchers</li> </ul> </li> <li>3) <b>Le renforcement des capacités en production, en gestion et en organisation</b> des apiculteurs de la province du Bas-Congo, des maraichers et des aviculteurs de la province de Kinshasa afin d'améliorer d'ici 2013 les revenus des exploitants.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités des exploitants en techniques de production et de transformation pour améliorer la quantité et la qualité des produits</li> <li>• Renforcement des capacités des exploitants en organisation, gestion d'exploitation et commercialisation des produits pour maîtriser les coûts de production/vente et soutenir la viabilité des exploitations</li> <li>• Renforcement de l'outil de production des exploitants en équipement et fonds de roulement pour soutenir la croissance des exploitations</li> <li>• Appui aux organisations communautaires et coopératives afin de les doter d'un cadre légal et de redynamiser leur encadrement</li> <li>• Renforcement des capacités opérationnelles des opérateurs locaux d'encadrement et des techniciens locaux pour améliorer l'assistance technique au secteur.</li> </ul>		

**Intitulé du projet** Amélioration de la qualité de la formation professionnelle par l'appui à la réforme de 4 Centres de formation professionnelle (CFP) situés dans le Bas-Congo, Kinshasa, Katanga et la Province Orientale.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 3 034 567	100%	11	Ministère de la Jeunesse et des Sports	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>L'ensemble des activités de ce Programme concourent à l'atteinte de trois résultats dans les centres appuyés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le renforcement des ressources</b> patrimoniales, matérielles, humaines, administratives et financières et leurs capacités de gestion.</li> <li>• <b>L'application des contenus et des méthodes</b> d'enseignement-apprentissage centrées sur l'apprenant.</li> <li>• <b>Le développement de mesures d'insertion socioprofessionnelles</b> des apprenants.</li> </ul>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance technique (production des documents pédagogiques, structuration des services, suivi et évaluation).</li> <li>• Formation continue en gestion</li> <li>• Formation à l'accompagnement pédagogique et technique des formateurs des centres par les services d'inspection scolaire</li> <li>• Formation des formateurs de formateurs en pédagogie et en gestion scolaire et ressources humaines, en technique par filière</li> <li>• Formation des encadreurs des centres en méthodologie, didactique selon l'approche par compétences (pédagogie de l'intégration)</li> <li>• Réhabilitation des infrastructures immobilières et équipement des centres en matériel didactiques et manuels scolaires, kits informatiques et petites fournitures de bureau et en mobiliers.</li> </ul>		

**Intitulé du projet** Appui à l'amélioration de la cogestion des ressources halieutiques sur l'axe des rivières M'fimi et Lokoro pour augmenter la productivité et le revenu de la pêche et réduire la pauvreté des communautés de pêcheurs.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 2 435 258	100%	43	Ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage (MINAGRI)	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire par la relance du secteur de la pêche artisanale dans la province du Bandundu. Le groupe cible est formé par 600 pêcheurs référents communautaires constitués en micro-exploitation communautaire qui pratiquent la pêche artisanale. Les bénéficiaires finaux sont les pêcheurs professionnels et occasionnels, les opérateurs de la filière pêche issus du milieu associatif, les organisations faitières d'encadrement des pêcheurs, les pouvoirs publics provinciaux dont les capacités d'action auront été renforcées.</p> <p>Le programme devrait contribuer ainsi d'ici 2013 à améliorer et à renforcer :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la cogestion participative et durable des ressources halieutiques par les formations pratiques des services publics locaux de la pêche et des organisations locales des pêcheurs</li> <li>2) les capacités de production des pêcheries communautaires et deviennent opérationnelles</li> <li>3) l'évacuation et la commercialisation des produits halieutiques vers les marchés non locaux</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorations des capacités des services publics et mixtes d'appui pour améliorer l'assistance technique au secteur pêche</li> <li>• Appui à la structuration d'une autorité compétente pour contrôler la qualité des produits halieutiques et stimuler l'intégration de la pêche artisanale à la pêche semi-industrielle</li> <li>• Encadrement des pêcheries dans la gestion de l'outil de production pêche et développer des AGR alternatives et/ou complémentaires à la pêche</li> <li>• Amélioration des capacités des organisations de pêcheurs en gestion rationnelle d'exploitation halieutique et en commercialisation</li> <li>• Fournitures aux pêcheurs les intrants et les équipements pour soutenir la productivité des pêcheries artisanales</li> <li>• Réhabilitation des infrastructures de base et moyen de stockage des pêcheries communautaires pour faciliter et valoriser l'exploitation des pêches</li> <li>• Développement de l'évacuation et de la commercialisation des produits halieutiques et agricoles gérée par une organisation faitière</li> </ul>		

**Intitulé du projet** Appui à l'accès à un système de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins du marché du travail, en particulier dans la province du Sud et pour les filières agricole/vétérinaire/foresterie et construction.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 3 285 853	100%	7	Workforce Development Authority (Ministère de l'Education) Integrated Polytechnical Regional Center	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE CTB (Coopération Technique Belge) VVOB (Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelings-samenwerking en Technische Bijstand)
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Ce programme s'inscrit dans une démarche commune de trois acteurs belges de la coopération au développement actifs dans le secteur de la formation professionnelle : la CTB, le VVOB et l'APEFE.</p> <p>D'ici 2013 le programme devrait permettre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la création et l'adaptation de 14 curricula complets et conformes aux standards</li> <li>3) l'harmonisation selon les méthodes de pédagogie active des critères de construction des séquences d'enseignement-apprentissage dans 50% des établissements de formation de la province du Sud.</li> <li>4) l'application dans les filières appuyées de 80% des curricula validés par les enseignants et formateurs de la province du Sud.</li> <li>5) le renforcement de 6 centres de formation de la province du Sud dans leur capacité à répondre à des demandes de formations (dans un premier temps uniquement pour le secteur de l'agro-alimentaire).</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation technique et professionnelle</li> <li>• Formation de formateurs</li> <li>• Organisation d'ateliers, séminaires, congrès, forum et assimilés</li> </ul>		

## Intitulé du projet Appui à l'amélioration qualitative et quantitative de la formation des formateurs du secteur de la formation professionnelle et technique.

Entité juridique	Montant total du projet	Part obtenue par l'entité juridique	Quantité de personnel fournie	Partenaire(s)	Source du financement	Dates	Membres éventuels du consortium
APEFE	€ 1 408 705	100%	4	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Etat Belge	début 01/01/2011  fin 31/12/2013	APEFE
Description détaillée du projet					Nature des services fournis		
<p>Ce programme vise à renforcer le système de Formation Professionnelle et Technique au travers d'un appui structurel au ministère de tutelle et ses instituts de formation de formateurs : l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSTP), Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS), et le Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel(CNFMETP).</p> <p>L'objectif est d'améliorer la qualité et le rendement de la formation des formateurs du secteur de la formation professionnelle et technique principalement par :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>L'augmentation d'au moins 90% du nombre annuel total de formateurs et inspecteurs</b> sortants des filières prioritaires dans les structures nationales de formation de formateurs de la formation professionnelle.</li> <li>2) <b>La mise en oeuvre de l'Approche par Compétences</b> par au moins 30% des formateurs et personnel d'encadrement des centres de formation professionnelle et technique.</li> <li>3) <b>L'élaboration documents de planification et d'outils de suivi-évaluation</b> par au moins 25 agents des directions et services du niveau central formés dans le cadre du programme.</li> <li>4) <b>L'application efficiente des outils et techniques de management</b> par au moins 25 cadres des structures nationales de formation de formateurs formés dans le cadre du programme.</li> </ol>					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de formateurs</li> <li>• Mettre en place des dispositifs appropriés de coordination des structures nationales de formation de formateurs</li> <li>• Développer les compétences des ressources humaines en pilotage et gestion des structures nationales de formation de formateurs</li> <li>• Adapter les curricula suivant l'approche par compétences</li> </ul>		

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

au mois de juin 2011

Nom	Titre	Adresse
<b>R. DEMOTTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Président du Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne</li> <li>Président de l'APEFE</li> </ul>	Rue Mazy, 25-27 5100 - NAMUR
<b>M.-D. SIMONET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique</li> <li>Vice-Présidente de l'APEFE</li> </ul>	Place Surllet de Chokier, 15-17 1000 - BRUXELLES
<b>O. CHASTEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministre Fédéral de la Coopération au Développement</li> <li>Vice-Président de l'APEFE</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
<b>P. BEKA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrice générale</li> <li>Direction générale de l'Action sociale et de la Santé</li> </ul>	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 - NAMUR
<b>J. BOUNAMEAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur général IFAPME</li> </ul>	Place Albert 1er, 31 6000 - CHARLEROI
<b>F. BRANCART</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur</li> <li>Direction de la Coordination</li> </ul>	Avenue Prince de Liège, 15 5100 - NAMUR
<b>C. BROCHE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons</li> <li>Service de génie électrique</li> <li>Représentant de la C.U.D.</li> </ul>	Boulevard Dolez, 31 7000 - MONS
<b>E. d'ADESKY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller à la DGD</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
<b>V. DE KEYSER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Secrétaire Générale adjointe de la FEDSUC</li> </ul>	Avenue Mounier, 100 1200 - BRUXELLES
<b>S. CARABIN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur Général à la Direction Générale de la Santé</li> </ul>	Bld Léopold II, 44 1080 - BRUXELLES
<b>A. DETHY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrice à la Direction de la Politique agricole régionale</li> </ul>	Chaussée de Louvain, 14 5100 - NAMUR

<b>R. GALLUCCIO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur délégué du CPEONS</li> </ul>	Rue des Minimes, 87/89 1000 - BRUXELLES
<b>C.-E. LAGASSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inspecteur général Wallonie Bruxelles International</li> </ul>	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
<b>P. LEBAILLY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux</li> <li>Economie et développement</li> <li>Représentant de la C.U.D.</li> </ul>	Passage des Déportés, 2 5030 - GEMBLOUX
<b>D. LEJEUNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur à la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation</li> </ul>	Place de Wallonie, 1 5100 - NAMUR
<b>T. LEMOINE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Energie</li> </ul>	Avenue Prince de Liège, 7 5100 - NAMUR
<b>F. MASSART</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur</li> <li>Unité des Relations Internationales à l'UCL</li> </ul>	Place Montesquieu, 1 1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE
<b>J.-P. MEAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur général FOREM</li> </ul>	Boulevard Tirou, 104 6000 - CHARLEROI
<b>R. MICHEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premier Attaché</li> <li>Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine</li> </ul>	Rue des Brigades d'Irlande, 1 5100 – NAMUR
<b>P. MOORS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur général. à la DGD</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES
<b>E. SQUILBIN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller à la DGD - Stratégies</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
<b>P. SUINEN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Administrateur délégué de l'APEFE</li> <li>Administrateur général WBI</li> </ul>	Place Saintelette, 2 1080 - BRUXELLES
<b>J.-P. THOMAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur</li> <li>Direction générale des Pouvoirs locaux</li> </ul>	Rue Van Opré, 95 5100 - NAMUR
<b>A. VERHAAGEN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chargé de cours ULB</li> </ul>	Avenue du Prince Héritier, 58 1200 - BRUXELLES

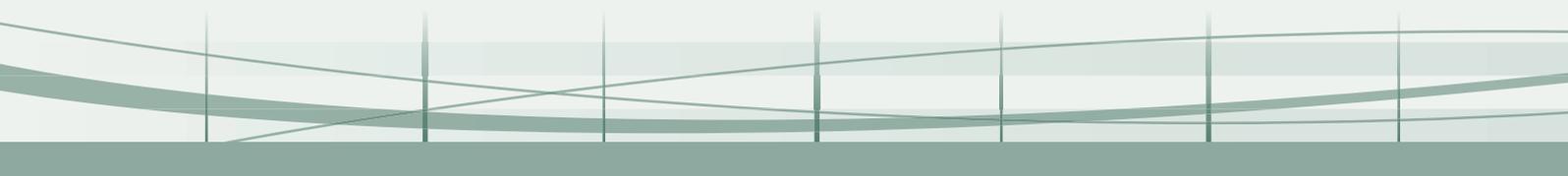
# LISTE DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APEFE

au mois de juin 2011

Nom	Titre	Adresse
<b>R. DEMOTTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Président du Gouvernements de la Communauté française et de la Région wallonne</li> <li>Président de l'APEFE</li> </ul>	Rue Mazy, 25-27 5100 - NAMUR
<b>M.-D. SIMONET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique</li> <li>Vice-Présidente de l'APEFE</li> </ul>	Place Surlot de Chokier, 15-17 1000 - BRUXELLES
<b>O. CHASTEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministre Fédéral de la Coopération au Développement</li> <li>Vice-Président de l'APEFE</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES
<b>T. ANTOINE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur du collège technique St. jean</li> </ul>	Rue du Pont St. Jean, 48 1300 – WAVRE
<b>E. GILLIARD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur des Relations internationales</li> </ul>	Boulevard Léopold II, 44/ 1er ét. 1080 – BRUXELLES
<b>P. BEKA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrice générale</li> <li>Direction générale de l'Action sociale et de la Santé</li> </ul>	Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5000 NAMUR
<b>F. BRANCART</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur</li> <li>Direction de la Coordination.</li> </ul>	Avenue Prince de Liège, 15 5100 NAMUR
<b>C. BROCHE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membre de la CUD (CIUF)</li> <li>Professeur à la Faculté Polytechnique de Mons</li> <li>Service de génie électrique</li> <li>Membre de la CUD</li> </ul>	Boulevard Dolez, 31 7000 – MONS
<b>E. d'ADESKY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller à la DGD</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
<b>V. DE KEYSER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur général</li> <li>Direction générale de la Santé</li> </ul>	Boulevard Léopold II, 44 1080 - BRUXELLES
<b>S. CARABIN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur général</li> <li>Direction générale de la Santé</li> </ul>	Boulevard Léopold II, 44 1080 - BRUXELLES
<b>A. DETHY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrice – Direction de la Politique agricole régionale</li> </ul>	Chaussée de Louvain, 14 5000 NAMUR

<b>J. BOUNAMEAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur général – IFAPME</li> </ul>	Place Albert 1 <sup>er</sup> , 31 6000 CHARLEROI
<b>M. DOFFAGNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller à la Coopération Internationale</li> <li>• Chef de Service des programmes gouvernementaux pour l’Afrique de l’Ouest</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
<b>J. DUMORTIER</b>	Directeur général honoraire Ministère de l’Education Nationale	Boulevard Louis Mettwie, 95 1080 – BRUXELLES
<b>C. FAVART</b>	Wallonie Bruxelles internationale	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
<b>R. GALLUCCIO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur-délégué du CPEONS</li> </ul>	Rue des Minimes, 87/89 1000 – BRUXELLES
<b>L.-A. HANSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directrice générale à la Direction de l’Enseignement obligatoire</li> <li>• Administration générale de l’Enseignement et de la recherche scientifique</li> </ul>	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
<b>R. JEUKENS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargé de mission auprès du Secrétaire général du Ministère de la Communauté Française</li> </ul>	Rue Zeecrabbe, 17 1180 – BRUXELLES
<b>C. KAUFMAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directrice générale adjointe à la Direction générale de l’Enseignement non-obligatoire</li> </ul>	Rue Lavallée, 1 1080 – BRUXELLES
<b>Charles-Etienne LAGASSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspecteur général –Wallonie Bruxelles internationale</li> </ul>	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
<b>Philippe LEBAILLY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professeur à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux Représentant C.U.D.</li> </ul>	Economie et Développement rural Passage des Déportés, 2 5030 - GEMBOUX
<b>Monsieur Louis LEFEVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur honoraire de l’Ecole Normale de l’Etat à Verviers</li> </ul>	Rue J. Wauters, 44 F 4800 – VERVIERS
<b>D. LEJEUNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur – Direction générale de l’Emploi et de la Formation</li> </ul>	Place de Wallonie, 1 5100 – NAMUR
<b>B. LEMAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller adjoint à la Direction générale de la Coopération au Développement</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 - BRUXELLES

<b>Th. LEMOINE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des Technologies, de la Recherche et de l’Energie</li> </ul>	Avenue Prince de Liège 7 5100 – NAMUR
<b>Alexandre LODEZ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur de l’Institut Supérieur St Martin</li> </ul>	Mont St Martin, 45 4000 – LIEGE
<b>L. MANIQUET</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur général</li> <li>• Ministère Education, Recherche et Formation</li> </ul>	Rue de la Chapelle St Donet, 14 5002 - SAINT-SERVAIS
<b>F. MASSART</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professeur – Unité des relations internationales – UCL</li> </ul>	Place Montesquieu, 1 1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE
<b>J.-P. MEAN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur général – FOREM</li> </ul>	Boulevard Tirou, 104 6000 - CHARLEROI
<b>R. MIDELAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef administratif à la DGD</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
<b>R. MICHEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier Attaché – Direction générale de l’Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine</li> </ul>	Rue des brigades d’Irlande, 1 5000 - NAMUR
<b>P. MONFILS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Député Européen</li> <li>• Ancien Ministre</li> </ul>	Rue du Vieux Maieur, 42 4000 – LIEGE
<b>P. MOORS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur général. à la DGCD</li> </ul>	Rue des Petits Carmes, 15 1000 – BRUXELLES
<b>D. MOREAU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Wallonie Bruxelles internationale</li> </ul>	Place Saintelette, 2 1080 – BRUXELLES
<b>P. SUINEN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur délégué de l’APEFE</li> <li>• Administrateur général WBI</li> </ul>	Place Saintelette, 2 1080 - BRUXELLES
<b>J.-P. THOMAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur – Direction générale des Pouvoirs locaux</li> </ul>	Rue Van Opré, 95 5100 – NAMUR
<b>F. THYRION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professeur à l’UCL</li> </ul>	Département d’Etudes romanes Place Blaise Pascal, 1 1348 - LOUVAIN -LA - NEUVE







ASSOCIATION POUR  
LA PROMOTION  
DE L'EDUCATION  
ET DE LA FORMATION  
À L'ETRANGER

2, Place Saintelette  
B-1080 Bruxelles

Tél. : +32 2 421 83 83  
Fax : +32 2 421 83 86  
Courriel : [contact@apefe.org](mailto:contact@apefe.org)  
[www.apefe.org](http://www.apefe.org)



Avec le soutien de  
**LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be**

